Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170665
Centre d'intérêt: 39

Sève, Michel de.

La mobilité du personnel enseignant : les nouveaux enseignants en 1964-65 : commissions scolaires catholiques / Michel de Sève, Guy Hébert . -- Québec : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1968.
50 p. : 5 graph. ; 28 cm. -- (Etudes et documents / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la planification ; 4)

Code: 19-1002 (erroné); 19-1003 (rectifié). Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

Cote Dewey: 371.1'009714/S497m Cote LC: LB/2833.4/.C38

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Caractéristiques de l'enseignant *Mobilité professionnelle *Commission scolaire *Statistiques *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Le document examine les caractéristiques des nouveaux enseignants pour l'année 1964-1965 et les changements que leur arrivée apporte aux caractéristiques de l'ensemble des enseignants. Les caractéristiques individuelles considérées sont d'ordre démographique et professionnel, les caractéristiques du milieu sont d'ordre géographique, socio-économique et scolaire.

L'engagement de 11311 nouveaux enseignants a permis de combler les 7421 départs enregistrés en 1963-1964 et d'augmenter le nombre d'enseignants de 8,1% pour atteindre un total de 52125. Deux principaux éléments ressortent de l'étude: 1. les institutions chargées d'assurer la formation des maîtres ne suffisent plus à la tâche et il devient nécessaire de recourir aux services d'enseignants dont la formation pédagogique n'est pas à jour; 2. l'accroissement des laïcs, des hommes surtout, est parallèle à la disparition graduelle des religieux, encore que ces derniers demeurent sur-représentés au niveau de la direction.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170665

études documents

La mobilité du personnel enseignant: les nouveaux enseignants en 1964/65

Commissions scolaires catholiques

Michel de Sève
Guy Hébert

67

E D U Q 8170665

ÉTUDES ET DOCUMENTS 4

ÉTUDES ET DOCUMENTS 4

La mobilité du personnel enseignant: les nouveaux enseignants en 1964/1965

Commissions scolaires catholiques

Michel de Sève *
Guy Hébert

Direction générale de la Planification
Ministère de l'Éducation,
Québec 1968.

* enseignant au département de Sociologie, Université Laval, Québec

INTRODUCTION

L'examen des nouveaux enseignants se justifie d'au moins deux façons. Il est difficile de concevoir une politique rationnelle envers le personnel enseignant sans connaître sa constitution interne. Dans cette optique, il devient utile d'examiner comment se forme ce corps enseignant.

Cet examen s'impose d'autant plus que la proportion des arrivées et des départs dans le monde professoral dépasse largement les taux prévus par les spécialistes. Ainsi, le rapport Parent prévoyait que la proportion de professeurs à remplacer chaque année par suite de départs serait de 8%. En 1963-64 seulement, le taux de départs a été de 15%. De plus, on a constaté le même taux de départs au secondaire et à l'élémentaire alors que Jacques Henripin et Yves Martin prévoyaient une plus grande stabilité au niveau secondaire[1]. Il semble donc que de nouveaux facteurs influencent maintenant les mouvements de population chez les enseignants.

Le présent document, ne se propose pas tant de cerner ces facteurs que de chercher surtout à décrire les principales caractéristiques d'une des populations mise en cause : celle des arrivées. Pour ce faire nous disposions des renseignements contenus dans les dossiers du personnel enseignant du ministère de l'Éducation. Notre tâche consiste donc surtout à organiser ces renseignements. Pour cela, un cadre très large a été adopté :

A) les caractéristiques des individus :

1. caractéristiques démographiques (âge, sexe, état de vie, état civil),
2. caractéristiques professionnelles (fonction, titres, expérience, etc.).

B) les caractéristiques du milieu :

1. le territoire géographique et socio-économique,
2. l'organisation scolaire.

Il peut sembler inutile de considérer l'influence du milieu sur les arrivées. Comment un milieu influencerait-il des individus qui n'y

1 Jacques Henripin et Yves Martin, « Perspectives de la population de la province de Québec et de ses régions, et Prévisions des effectifs scolaires » Rapport préparé pour la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement, Québec 1962, p. 183.

sont pas encore arrivés ? Cette restriction s'efface si l'on considère que ce milieu peut influencer les arrivées au moins de deux façons : d'une part par sa capacité d'accueillir une nouvelle population, d'autre part par l'attraction qu'il peut exercer sur les individus. Ces facteurs expliquent peut-être le fait que Montréal ait été en 1964-65 une des rares régions de la province à accueillir plus de nouveaux enseignants qu'elle n'en avait perdus l'année précédente. D'ailleurs au « simple » niveau de la planification, il importe de connaître la répartition territoriale des arrivées chez les enseignants.

Chapitre 1

LE NOUVEAU PERSONNEL

Le nouveau personnel enseignant des commissions scolaires catholiques en 1964-65.

Au début de l'année scolaire 1964-65, les commissions scolaires durent engager 11,311 enseignants qui n'étaient pas à leur service l'année précédente[1]. Non seulement ces arrivées comblèrent-elles les 7,421 départs enregistrés en 1963-64 mais elles permirent d'augmenter le nombre de maîtres au Québec de 8.1%, portant ainsi leur nombre à 52,125.

Tous ces professeurs n'étaient pas à leur première année d'expérience dans l'enseignement. Près de 50% de ceux-ci étaient d'anciens enseignants retournant à l'enseignement après un an ou plus d'absence.

L'examen de ces deux groupes d'enseignants révélait certaines différences dans leur composition interne. Près de 95% des nouveaux enseignants étaient des laïcs; cette catégorie de professeurs regroupait 74% de retours. Il apparaît donc que, au moins pour cette année-là, l'augmentation des religieux enseignants ne dépendait plus de l'arrivée d'éléments nouveaux, mais du retour d'anciens enseignants. Par rapport à 1963-64, la composition des arrivées de 1964-65 marquait un important changement :

- en 1963-64, 22% des arrivants étaient d'anciens professeurs;
- en 1964-65, cette proportion (malgré un accroissement des arrivées de 110%) s'élevait à 50%.

Tableau 1 - Composition des arrivées en 1963-64 et 1964-65

	1963-64	*%*	*1964-65*	*%*
Nouveaux enseignants	4,280	78.4	5,672	50.1
Anciens enseignants	1,178	21.6	5,639	49.9
Tous	5,458	100.0	11,311	100.0

Il est malheureusement impossible de déterminer avec les données disponibles si les retours d'anciens professeurs joueront dans l'avenir un aussi grand rôle qu'en 1964-65. On peut cependant présumer que le taux de départs de 1963-64 n'étant pas exceptionnel, il

1 Chaque enseignant de la province répond au début de l'année scolaire à une formule de recensement du ministère de l'Education. La population étudiée est constituée de ceux qui ont répondu à ce questionnaire en 1964-65 mais non en 1963-64. Le nombre total ainsi obtenu correspond assez bien à celui qu'on peut obtenir en additionnant les départs en 1963-64 (7,421) et l'augmentation nette du nombre d'enseignants entre 1963-64 et 1964-65 (3,787).

Tableau 2 - Composition des arrivées en 1964-65

	Tous (%)	*Nouveaux* (%)	(%)	*Retours* (%)	(%)
Laïcs					
hommes	22.4	24.2	25.6	20.4	27.6
femmes	62.0	70.4	74.4	53.6	72.4
tous	84.4	94.6	100.0	74.0	100.0
Religieux					
hommes	5.5	3.2	59.5	7.8	30.1
femmes	10.1	2.2	40.5	18.2	69.9
tous	15.6	5.4	100.0	26.0	100.0
TOTAL	100.	100.		100.	
	(11,311)	(5,672)		(5,639)	
	100.	50.1		49.9	

faudra encore recourir aux services d'anciens enseignants si les écoles normales et les universités ne suffisent pas à former le personnel enseignant nécessaire [1].

A - LES INDIVIDUS

Les caractéristiques individuelles se partagent en deux groupes : les caractéristiques non-professionnelles et les caractéristiques professionnelles.

a) Caractéristiques non-professionnelles

Trois caractéristiques paraissent devoir se ranger dans cette catégorie : le sexe, l'âge et la situation de famille des arrivants. Sans cesser d'être influencées par le milieu scolaire, ces caractéristiques devraient refléter plus fortement l'influence de l'ensemble du marché du travail et de la société.

1. Le sexe

Près de 75% du nouveau personnel enseignant était féminin alors que cette proportion était l'inverse dans la main d'oeuvre provinciale de la même année scolaire.

Chez les laïcs, on ne note pas de différence significative dans la proportion de femmes selon qu'il s'agit de nouveaux ou d'anciens enseignants : près du quart sont des femmes dans les deux cas. Au contraire, chez les religieux 60% des nouveaux enseignants sont des hommes contre seulement 30% chez les anciens professeurs revenant à l'enseignement. Comme les maîtres religieux ne représentent que 5% des nouveaux enseignants il devient évident que ce sont les hommes religieux qui avaient le plus de mal à combler les vides dans leurs rangs.

2. La situation de famille des laïcs

Parmi les laïcs, 71% étaient célibataires. En réalité, seuls les nouveaux enseignants sont

1 C.F. page 17.

en majorité (92%) des célibataires. Chez les anciens maîtres, la proportion des célibataires tombe à 43%.

Tableau 3 - Proportion de célibataires chez les enseignants laïcs

	hommes %	*femmes* %	*tous* %
Nouveaux	77.7	97.3	92.2
Retours	43.5	43.2	43.2
Tous	62.1	73.9	70.8

Il serait cependant hasardeux de déduire de ces proportions l'influence d'une période d'absence chez les enseignants sur leur état civil :

— ces « taux » n'ont été vérifiés que pour la seule année 1964-65;
— ces changements de statut matrimonial doivent varier selon la durée de l'absence qui, elle-même, dépend des besoins du système scolaire;
— les proportions de célibataires provenaient de deux générations distinctes dont la « propension au mariage » pouvait varier ...

3. L'âge

L'âge moyen des anciens et des nouveaux enseignants diffère tellement qu'il apparaît impossible de considérer les arrivées dans leur ensemble.

Chez les nouveaux enseignants, l'âge moyen était de 21 ans. Si près de 50% d'entre eux avaient entre 15 et 19 ans, cela était dû à l'importance des arrivées des femmes laïques (70% des arrivées) dont la majorité (68%) se situait dans cette classe d'âges. Les hommes laïcs et les religieux (hommes et femmes) se regroupaient surtout dans la classe d'âges de 20 à 24 ans.

De façon générale, les religieux étaient plus âgés que les laïcs et, à l'intérieur de ces catégories, les hommes, plus âgés que les femmes.

Tableau 4 - Arrivées selon l'âge (âge moyen en années)

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes	*femmes*	*hommes*	*femmes*	*tous*
Nouveaux	23.6	19.6	30.0	22.2	20.8
Retours	31.4	30.2	38.6	39.6	32.8

Les hommes religieux étaient plus nombreux dans les classes d'âges supérieures. Ainsi, alors que 0.31% des nouveaux maîtres laïcs avaient plus de 45 ans, 17% des religieux étaient dans ce cas. Cette constatation ne s'appliquait pas dans le cas des religieuses dont 91% avaient entre 20 et 24 ans.

Chez les religieuses, il semble que les nouvelles recrues avaient à peine terminé leur noviciat. Par contre, 53% des nouveaux enseignants religieux avaient plus de 25 ans; soit que leur formation ait exigé plus de temps, soit que leur communauté ne les destinait pas immédiatement à l'enseignement. Il est donc probable que les besoins en effectifs de religieux ne peuvent plus se combler par l'arrivée de nouvelles recrues mais par le déplacement de religieux destinés orginellement à d'autres tâches ...

L'âge moyen des anciens professeurs est de 32.8 ans, c'est-à-dire, 12 ans de plus que l'âge moyen des nouveaux enseignants. Le sexe ne semble pas influencer l'âge : l'âge moyen est à peu près le même pour les hommes et les femmes, tant chez les laïcs que chez les religieux. C'est plutôt l'état de vie qui détermine l'âge des retours : il est de 31 ans en moyenne chez les laïcs et de 39 ans chez les religieux.

La lecture de la répartition des retours selon l'âge laisse apparaître que les laïcs retournent à l'enseignement entre 20 et 30 ans (57% pour 26% chez les religieux) alors que les religieux y retournent après 40 ans (45% contre 18% chez les laïcs). Une telle situation permet d'avancer deux interprétations également possibles :

— *chez les laïcs :* les jeunes enseignants, après quelques années d'enseignement, retournent aux études pour donner un second départ à leur carrière;

— *chez les religieux :* on renvoit à l'enseignement les anciens professeurs afin de combler tant bien que mal la baisse de recrutement.
— *chez les laïcs :* seuls des jeunes — n'ayant pas encore de charge de famille — pouvaient se permettre de revenir aux études;
— *chez les religieux :* intégrés dans une organisation, le retour aux études était l'aboutissement d'une carrière; leur retour survient donc plus tard.

Notons que toutes ces hypothèses dépendent de la structure d'âges de la population enseignante. L'examen de l'état matrimonial et de l'âge montre, sans conteste, que les nouveaux et les anciens enseignants diffèrent : par exemple, les anciens professeurs étant, pour le plus grand nombre, mariés, il est possible qu'ils soient plus stables et que les taux de départs des prochaines années diminuent.

b) Caractéristiques professionnelles

1. Occupation détenue en 1963-64

Parmi les 11,311 arrivées en 1964-65, 52% ont indiqué qu'ils étaient aux études en 1963-64 et 35% qu'ils enseignaient.

Chez les nouveaux instituteurs, 90% étaient aux études l'année antérieure et 3% enseignaient. Les hypothèses avancées, dans le paragraphe précédent, sur le recrutement des nouveaux enseignants religieux se trouvent confirmées par le fait que 65% d'entre eux indiquaient qu'ils étaient aux études alors que cette proportion était de 92% chez les laïcs.

On remarque que les études représentaient, dans 94% des cas des femmes, le moyen d'entrer dans l'enseignement, contre 85% dans le cas des hommes.

Peu d'anciens enseignants étaient aux études en 1963-64; on en relevait près de 20% dans chaque catégorie sauf chez les femmes où les anciennes étudiantes ne représentaient que 6%. Par contre, près de 67% des anciens instituteurs enseignaient : 19% dans des institutions privées et 48% (probablement à temps partiel) dans des commissions scolaires. En réalité, la majorité de ces 48% étudiait probablement tout en enseignant à temps partiel dans la commission scolaire. Chez les anciens enseignants, un maximum de 60% était donc aux études un an avant de réintégrer l'enseignement. L'écart entre ce 60% et le 90% des nouveaux enseignants aux études en 1963-64 laisse deviner que ces anciens enseignants

Tableau 5 - Arrivées selon l'occupation détenue en 1963-64

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Tous					
enseignement	35.3	27.6	55.1	65.5	35.0
études	55.7	56.0	30.9	24.0	51.5
Nouveaux					
études	85.6	94.1	58.2	75.0	90.5
Retours					
enseignement					
— secteur public	44.9	51.6	48.9	39.7	47.9
— secteur privé	26.7	10.0	22.9	33.4	18.7
études	20.2	6.3	19.5	17.8	12.3

Tableau 6 - Arrivées selon la fonction occupée en 1964-65

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Direction					
	5.6	1.2	37.8	15.5	5.7
	23.6	13.2	36.7	27.8	100.0
Titulaire					
	50.0	83.9	36.5	65.1	71.8
	15.5	72.5	2.8	9.2	100.0
Spécialiste					
	41.7	13.7	21.1	17.0	20.7
	45.0	41.0	5.6	8.3	100.0
Total					
	97.3	98.8	95.4	97.6	98.2
	22.3	62.0	5.5	10.1	100.0

n'avaient pas tous quitté l'enseignement uniquement pour se perfectionner.

Si nous additionnons les arrivants des écoles normales et des universités, formés l'année antérieure (soit 5,133 nouveaux professeurs et 692 anciens professeurs), il apparaît que l'apport de ces seules institutions n'aurait pas suffi à compenser les 7,421 départs survenus en 1963-64 [1]. Même si on ajoutait à ce nombre les 2,804 nouveaux enseignants qui travailleraient pour des commissions scolaires à temps partiel, le nombre de maîtres formés au Québec par les moyens officiels aurait été insuffisant pour compenser l'augmentation des élèves entre ces deux années.

2. Fonction occupée en 1964-65

Le recensement du personnel enseignant distingue 4 grandes catégories de fonctions : les postes de direction, l'enseignement comme titulaire ou comme spécialiste et, enfin la suppléance.

93% des arrivants se sont orientés vers l'enseignement proprement dit, contre 6% vers un poste de direction et 1% vers la suppléance.

Chez les nouveaux enseignants, 79% des arrivants occupaient la fonction de titulaire; chez les anciens, cette proportion baissait à 65% au profit des spécialistes (dont la proportion passait de 18% à 23%) et des membres de la direction (dont la proportion passait de 2% à 9%).

En réalité, seules les femmes enseignaient en majorité comme titulaires. Les laïcs se partageaient entre la fonction de titulaire et de spécialiste. Par contre les religieux montraient un grand intérêt pour les postes de direction : même s'ils ne représentaient que 5% des arrivées, ils représentaient 37% des arrivées à qui on avait confié un poste de direction. Le phénomène est encore plus clair chez les nouveaux enseignants qui ne regroupaient que 3% des arrivées, mais 64% des postes de direction.

1 Cette situation n'est pas nouvelle même si en quinze ans le nombre des diplômés prêts à enseigner est passé de 2,000 à 5,000; c.f. à ce sujet A. Tremblay, **Contributions à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec**. Rapport fait à la Commission d'Enquête sur les problèmes constitutionnels. — Québec, 1955, pages 53 - 94.

Dans le même ordre d'idées, le groupe le plus sous-représenté au niveau de la direction était celui des femmes laïques; 13% travaillaient au niveau de la direction alors qu'elles constituaient 62% de la population des arrivées. En résumé :

- les laïcs étaient sous-représentés, par rapport aux religieux, aux postes de direction; ils étaient sur-représentés dans le groupe des spécialistes.
- il y avait plus de titulaires chez les femmes que chez les hommes, l'état de vie demeurant constant.
- l'expérience dans l'enseignement favorisait surtout ceux qui s'orientaient vers un poste de direction; chez les nouveaux maîtres, leur proportion était de 2% contre 9% chez les anciens professeurs alors que la proportion des spécialistes ne passait que de 18% à 23% et celle des titulaires de 78% à 64%.

Il ressort clairement de ces quelques indications que tous les enseignants n'ont pas de chances égales face à leur carrière. Il serait important de découvrir les facteurs propres au système scolaire qui favorisent l'avancement de certaines catégories dans ce système.

3. Niveau d'enseignement

Près de 55% des arrivants enseignèrent dans une classe de niveau élémentaire et 38% dans une classe de niveau secondaire. En réalité, seules les femmes ont enseigné en majorité à l'élémentaire, mais leur grand nombre a influencé les pourcentages globaux. Dans les autres catégories, 56% à 73% des arrivants enseignèrent au secondaire.

On ne peut dire que l'expérience dans l'enseignement influençait l'orientation générale des laïques vers l'élémentaire et des laïcs vers le secondaire. Cependant, la tendance étant plus marquée chez les religieux, l'expérience modifiait la proportion de ceux qui se dirigeaient vers le secondaire au détriment de l'élémentaire. Cette absence d'influence de l'expérience professionnelle chez les laïcs tend à confirmer ce que laissait deviner la section précédente : ce sont des facteurs extra-scolaires qui influencent la carrière des individus.

Comparativement à leur proportion dans l'ensemble des arrivées, les religieux étaient plus nombreux au secondaire; à ce niveau, ils représentaient 26% de tous les enseignants contre 9% à l'élémentaire. Les postes de direction étant plus nombreux au secondaire, il est possible que leur sur-représentation au niveau de la direction s'explique en partie par cette répartition entre le secondaire et l'élémentaire.

En résumé, 62% des arrivées des laïques se dirigeaient dans la proportion de 73% vers l'élémentaire alors que le reste des 38% que forment les hommes, laïcs et religieux, se dirigeaient dans la même proportion vers le secondaire.

4. Fonction occupée et niveau d'enseignement

L'examen des fonctions occupées et des niveaux auxquels les arrivants ont enseigné confirment

Tableau 7 - Arrivées selon le niveau d'enseignement

	Laïcs		*Religieux*		*Total*
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Élémentaire					
Nouveaux	26.9	75.6	29.1	60.5	62.0
Retours	17.3	68.6	7.0	37.9	47.7
Secondaire					
Nouveaux	67.1	18.9	58.2	38.7	32.3
Retours	68.7	22.5	79.8	57.9	42.8

Tableau 8 - Fonction occupée et niveau d'enseignement

	Direction %	*Titulaire* %	*Spécialiste* %	*Tous* %
Élémentaire	22.6	72.3	7.2	54.9
Secondaire	61.3	22.0	87.6	37.5

ce que les deux paragraphes précédents sous-entendaient c'est-à-dire que parmi les arrivants :

- la majorité des titulaires se retrouvait à l'élémentaire.
- la majorité des spécialistes et du personnel de direction était concentrée au secondaire.

Comme le niveau d'enseignement semblait peu influencé par l'expérience, les retours servaient plus à combler des postes vacants au secondaire qu'à fournir des cadres et des spécialistes à l'enseignement.

5. Rémunération

a) *le salaire annuel*

En 1964-65, les nouveaux professeurs déclaraient gagner, en moyenne, $3,900 par année. Cette moyenne cachait cependant la diversité des salaires des diverses catégories d'enseignants déjà discernées.

Les grands traits de la structure des salaires étaient les suivants :

- les hommes, quel qu'ait été leur état de vie, gagnaient plus que les femmes.
- les laïcs gagnaient plus que les religieux,
- l'écart entre la moyenne du salaire annuel d'un homme et celle d'une femme était moindre chez les religieux ($300) que chez les laïcs ($2,000).

b) *le salaire annuel selon la fonction occupée*

Essayons maintenant de préciser la structure des salaires en tenant compte de la fonction occupée en 1964-65.

La limite supérieure des salaires des nouveaux enseignants se situait à $7,000 contre $8,000 chez les anciens professeurs. En plus d'avoir une limite supérieure de salaire moins élevée que les laïcs, les religieux étaient plus nombreux à gagner moins que la limite inférieure des laïcs; ainsi 2 % des laïcs gagnaient moins de $2,000 alors que 13% des religieux recevaient moins que cette somme par année.

Chez les laïcs, c'était le personnel de direction qui gagnait le plus alors que, chez les religieux, c'était la classe des titulaires, et cela

Tableau 9 - Moyenne des salaires annuels des arrivants

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes $	*femmes* $	*hommes* $	*femmes* $	*Tous* $
Nouveaux	4,909	3,124	2,458	2,358	3,518
Retours	6,192	3,964	4,218	3,470	4,321
Tous	5,445	3,477	3,641	3,336	3900

Tableau 10 - Arrivées selon le salaire moyen et la fonction

	HOMMES			*FEMMES*			
	direction $	*titulaire* $	*spécialiste* $	*direction* $	*titulaire* $	*spécialiste* $	*tous* $
Laïcs							
Nouveaux	6,172	4,890	4,871	3,023	3,600	3,600	3,581
Retours	9,518	5,870	5,667	6,171	3,891	4,248	4,528
Religieux							
Nouveaux	1,469	3,587	1,514	2,344	2,421	2,417	2,417
Retours	3,261	5,286	3,986	4,054	3,372	3,093	3,691

quelle qu'ait été l'expérience antérieure des enseignants. Chez les femmes, les fonctions les mieux rémunérées changeaient selon qu'il s'agissait d'anciennes ou de nouvelles enseignantes. Chez les nouvelles enseignantes laïques, c'était la fonction de titulaire qui permettait de recevoir les plus hauts salaires alors que celles qui revenaient à l'enseignement gagnaient le maximum si elles occupaient un poste de direction.

Chez les laïcs, les écarts de salaires étaient surtout perceptibles chez les anciens maîtres; il y a près de $6,000 de différence entre la moyenne de salaire la plus haute et la plus basse. Chez les nouveaux professeurs, cet écart se réduisait à $3,000 tandis qu'il demeurait constant ($2,000) chez les anciens et les nouveaux enseignants religieux. Il apparaît aussi que c'est chez les hommes que ces écarts étaient les plus importants; il était de $1,300 chez les nouveaux enseignants contre $577 chez les enseignantes du même groupe; de même, il existait un écart semblable de $2,000 chez les anciens professeurs religieux et de $984 chez les religieuses.

L'écart entre les salaires des anciens et des nouveaux enseignants atteignait un maximum chez le personnel de direction et un minimum chez les spécialistes. Même si leurs salaires demeuraient constamment inférieurs à ceux des laïcs, ces écarts existaient chez les religieux et, ce sont les spécialistes qui profitaient le plus de l'expérience accumulée (pour les hommes).

6. Qualités professionnelles

Les échelles actuelles de salaires tiennent compte de l'expérience, des années de scolarité et de la fonction. Dans le paragraphe précédant, il est apparu que le salaire était fortement influencé par la fonction. Ce paragraphe sera consacré à l'examen des deux autres variables qui déterminent le salaire : *l'expérience et la scolarité.*

a) *l'expérience des anciens enseignants*

Les nouveaux enseignants n'ayant pas d'expérience, seule l'expérience des anciens professeurs sera examinée ici. Chez ceux-ci, l'expérience des laïcs se différenciait nettement de celle des religieux; les premiers avaient en moyenne 8 ans d'expérience, les seconds, 16 ans. Par contre, le sexe semblait peu influencer le nombre d'années d'expérience; l'écart entre l'expérience des hommes et des femmes était minime.

La différence entre les laïcs et religieux apparaît avec plus de force si l'on considère la proportion de ceux qui ont 20 ans et plus d'expérience; chez les laïcs, elle était de 6%, chez les religieux, de 32%.

Tableau 11 - Expérience moyenne des anciens enseignants (en années)

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes	*femmes*	*hommes*	*femmes*	*Tous*
Expérience	8.2	7.6	14.0	16.4	10.0

Il ne semble pas que la structure des années d'expérience puisse expliquer celle des salaires. En effet :

— les religieux avaient plus d'expérience alors qu'ils gagnaient moins,

— le peu d'écart entre l'expérience moyenne des hommes et des femmes (l'état de vie demeurant constant) ne pouvait expliquer les différences de salaires de $2.000 entre les deux sexes.

L'expérience est donc un mauvais indice du salaire. Ceci ne signifie pas qu'elle n'entrait pas en considération lors de la détermination des salaires, mais que d'autres facteurs plus importants déterminaient la rémunération.

b) *les diplômes*

Les enseignants détiennent ordinairement deux genres de diplômes : les brevets officiels d'enseignement et les diplômes universitaires. (En théorie, tous les enseignants doivent détenir un brevet officiel ou un permis d'enseignement).

— *les brevets officiels d'enseignement*

Les brevets officiels ont été réunis en 4 catégories :

— les brevets d'enseignement de classe « A »,

— les brevets d'enseignement de classe « B »,

— les anciens brevets, c'est-à-dire, ceux qui ne sont plus émis depuis 1963-64 (les brevets modèles, les brevets "C" et "D", etc.).

Un peu plus de 10% des arrivants disaient ne pas posséder de brevets. Cette proportion devait être inférieure au pourcentage cité puisque celui-ci comprend, en plus des instituteurs qui ont indiqué ne pas avoir de brevets (7%) ceux sur qui nous étions sans renseignements (4%).

La majorité des arrivants (près de 90%) possédait donc un brevet;

— 15% de la population détenait un brevet A,

— 35% des arrivants détenaient un brevet B,

— 22% un ancien brevet,

— 18% un brevet spécialisé.

La principale différence entre les nouveaux et les anciens enseignants se situe évidemment chez ceux qui possèdent d'anciens brevets; 42% des anciens maîtres détenaient un ancien brevet contre 1% chez les nouveaux. On doit remarquer que les anciens professeurs possédaient proportionnellement moins de brevets A et B que les nouveaux alors que la proportion des détenteurs de brevets spécialisés était la même dans les deux groupes. On peut donc dire dans la mesure où l'acquisition d'un brevet donnait une formation pédagogique adéquate, que les nouveaux enseignants étaient mieux préparés à leur tâche de maîtres que les anciens.

Les traits généraux de la distribution des brevets chez les enseignants ne variaient pas selon qu'il s'agissait de nouveaux ou d'anciens enseignants :

— les hommes possédaient proportionnellement plus de brevets « A » et de brevets spécialisés,

— les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à détenir le brevet « B »,

— les laïques détenaient plus de brevets « B » que les religieuses.

À peu de chose près, la structure des brevets (supériorité des hommes sur les femmes et supériorité des laïcs sur les religieux) reflétait fidèlement celle des salaires. On peut donc penser que *la possession d'un brevet avait plus d'influence sur la répartition des salaires que l'expérience !*

— *les diplômés universitaires*

Près de 34% des arrivants détenaient un second diplôme. Parmi ces 3.862 diplômés, 81%

Tableau 12 - Arrivées selon le brevet officiel d'enseignement

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Nouveaux					
Anciens brevets	0.4	0.7	1.6	22.6	1.1
Brevet A	45.3	9.3	33.0	15.3	18.9
Brevet B	4.7	74.2	3.8	45.2	54.5
Brevets spécialisés	33.0	11.0	51.6	4.0	17.4
Sans brevets	16.5	4.8	9.9	12.9	7.9
Retours					
Anciens brevets	15.9	53.2	27.9	46.1	42.3
Brevet A	23.1	3.1	16.6	14.2	10.2
Brevet B	5.1	20.1	1.1	15.5	14.7
Brevets spécialisés	29.8	14.9	33.4	7.7	18.1
Sans brevets	10.7	4.4	5.7	4.9	5.7

avaient été décernés par l'université et 19%, par d'autres institutions. Les religieux étaient plus nombreux à détenir un second diplôme (45%) que les laïcs (24%). À l'intérieur de ces catégories, un plus grand nombre d'hommes détenaient un diplôme universitaire.

Chez les nouveaux comme chez les anciens enseignants laïcs, la proportion des diplômés universitaires était à peu près la même (25% et 24%).

Chez les religieux retournant à l'enseignement, la proportion des diplômés universitaires enregistrait une hausse par rapport aux nouveaux enseignants. Cette augmentation confirme la différence déjà constatée dans la carrière type du religieux enseignant et du laïc. Pour les religieux, quitter l'enseignement n'a pas la même signification que pour le laïc.

La répartition des diplômes supplémentaires permet d'expliquer pourquoi les hommes

Tableau 13 - Diplômes universitaires

	Laïcs			*Religieux*			
	hommes %	*femmes* %	*tous* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %	*tous* %
Diplômés universitaires	62.0	11.0	24.0	75.6	28.4	45.0	27.8

Tableau 14 - Diplômés universitaires et les enseignants, anciens et nouveaux.

	Laïcs			*Religieux*			
	hommes %	*femmes* %	*tous* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %	*tous* %
Nouveaux	63.3	10.1	23.7	68.7	15.3	47.0	25.0
Retours	59.8	12.3	25.5	78.4	30.0	44.6	30.4

Tableau 15 - Diplômes universitaires.

	Laïcs		*Religieux*		*Tous*
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	%
Nouveaux					
Baccalauréat	88.1	80.3	88.8	57.9	85.6
Licence, maîtrise ou Doctorat	7.3	4.2	8.0	—	6.4
Retours					
Baccalauréat	67.6	54.6	66.1	65.2	64.2
Licence, maîtrise ou Doctorat	20.1	12.4	26.4	15.9	18.8

étaient mieux payés que les femmes mais non pourquoi les anciens professeurs l'étaient plus que les nouveaux. D'une part, en effet, la catégorie des hommes comptait plus de diplômés d'études supérieures que celle des femmes; d'autre part, l'expérience avait peu d'influence sur le nombre de ces diplômés. Si on pousse plus loin l'examen des diplômés universitaires, il apparaît que la principale différence entre les nouveaux et les anciens instituteurs résidait principalement dans le niveau des diplômes universitaires. Les nouveaux enseignants étaient proportionnellement plus nombreux à posséder un baccalauréat (85% contre 64%) et les anciens professeurs détenaient un plus grand nombre de licences, maîtrises ou doctorats (19% contre 6%).

L'examen du niveau des diplômes universitaires permet de discerner, entre les catégories d'arrivants, certaines des caractéristiques de la structure des salaires :

1 La composition des retours des religieux a atténué ces hausses de telle sorte que la proportion des diplômés universitaires a diminué chez les anciens professeurs religieux bien que cette proportion ait augmenté dans les deux groupes de religieux.

Tableau 16 - Arrivées dans les régions de Montréal et de Québec

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Région de Montréal					
Nouveaux	44.4	37.6	44.5	24.2	39.2
Retours	58.9	48.3	41.6	37.3	48.0
Région de Québec					
Nouveaux	11.8	12.2	15.9	27.4	12.6
Retours	11.3	9.6	14.1	15.7	11.3

— supériorité des hommes sur les femmes.
— supériorité des anciens sur les nouveaux enseignants.

Cependant, la distribution des diplômes ne permet pas de rendre compte de l'importance de la différence constatée entre les laïcs et les religieux à moins que cette différence de scolarité universitaire ne soit influencée par d'autres facteurs. Il n'en demeure pas moins que *la scolarité reflète mieux que l'expérience la répartition des salaires.* Pour compléter cette comparaison entre les caractéristiques de la structure des salaires et celles de la distribution des diplômes et brevets, il faudrait pouvoir traduire dans les deux sens les écarts constatés entre les moyennes de salaires et les proportions de diplômés de tel ou tel degré et, de plus, passer d'une appréciation qualitative du phénomène à une mesure réellement quantitative.

B - LE MILIEU DE TRAVAIL

1. Le territoire géographique

Près de 56% des arrivées de 1964-65 ont eu lieu dans 3 des 10 régions économiques du Québec : celles de Montréal métropolitain (27%), de Montréal (17%) et de Québec (12%). Cette concentration est légèrement accentuée dans le cas des retours puisque 59% de ceux-ci ont choisi d'enseigner dans ces trois régions contre 52% chez les nouveaux maîtres.

En examinant l'influence de *la région de Montréal*[1] sur les arrivées, il apparaît que, dans l'ensemble, les hommes, par comparaison aux femmes qui partageaient le même état de vie, ont été plus fortement attirés par cette région. Cette tendance était surtout évidente chez les laïcs.

Les professeurs retournant à l'enseignement étaient plus nombreux à choisir cette région que les nouveaux enseignants quel que soit leur sexe et leur état de vie. Cependant, dans ce groupe aussi, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux à se diriger vers Montréal. Le choix d'une région fortement urbanisée était donc reliée à la fois au sexe et à l'expérience antérieure dans l'enseignement. La répartition géographique des enseignants semble donc relever d'un ensemble de facteurs homologues à celui qui décide de la carrière professionnelle de ceux-ci.

Si on essaie de vérifier la relation découverte propension des hommes à se diriger vers

1 C'est-à-dire de Montréal métropolitain et de Montréal.

Graphique I - ARRIVÉES DES LAICS SELON LA POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION

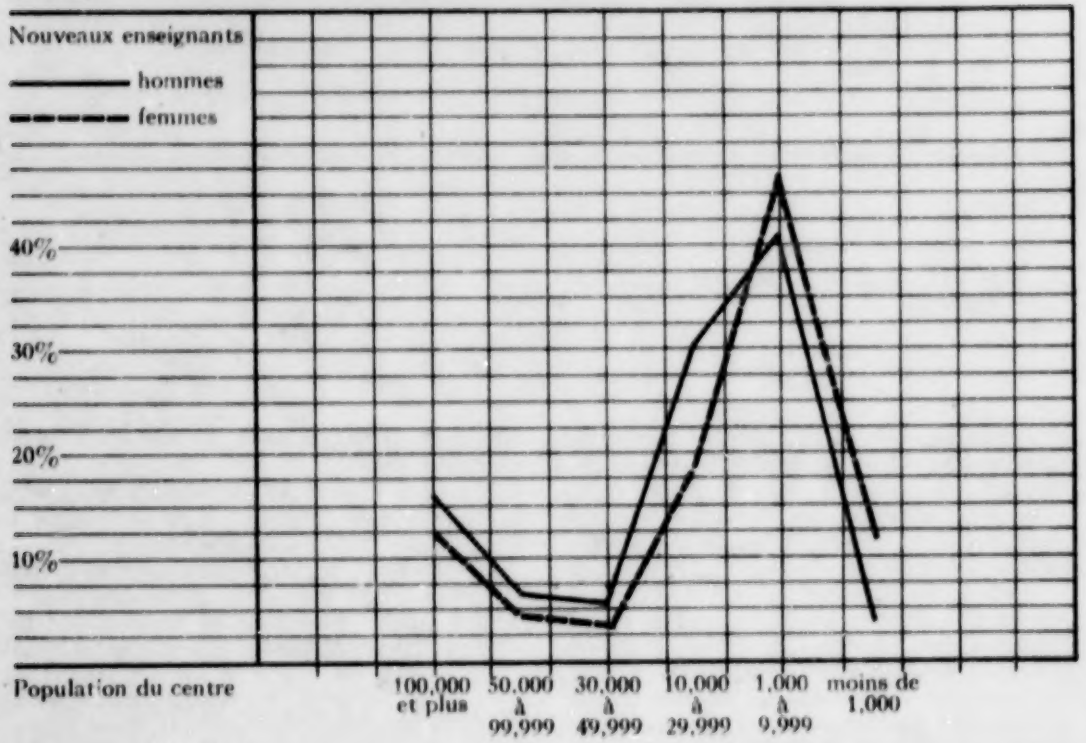

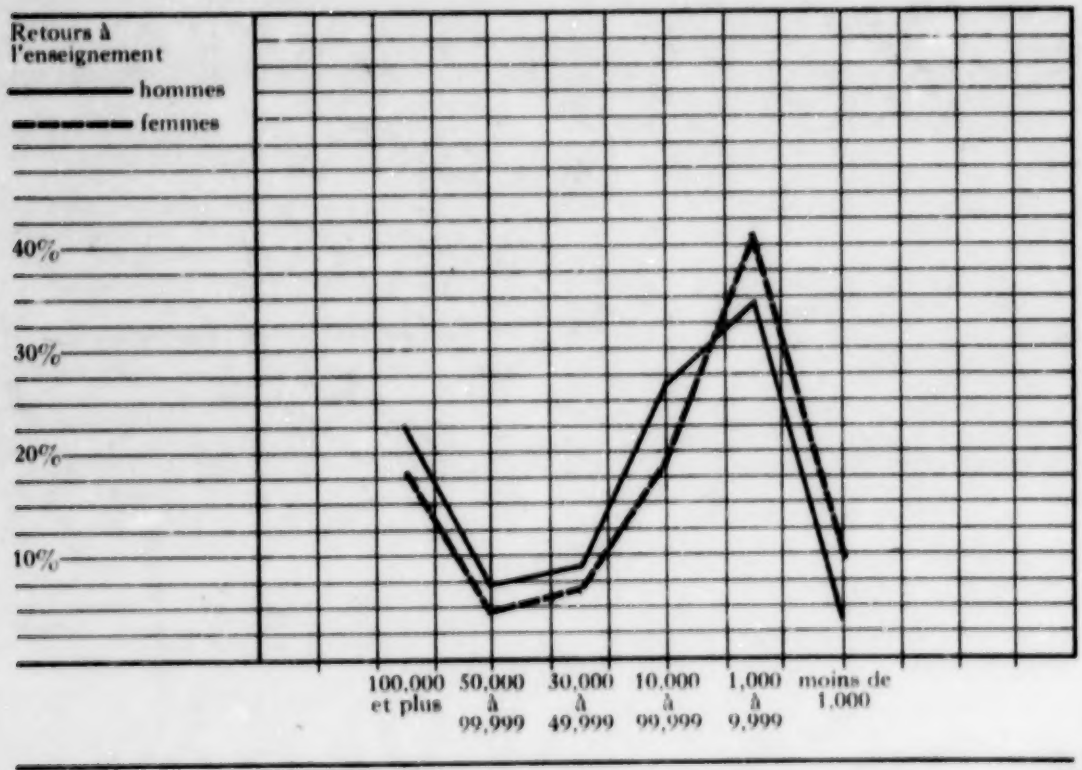

Tableau 17 - Arrivées dans les agglomérations de 100,000 habitants et plus

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Nouveaux	15.1	12.7	28.0	13.7	13.8
Retours	23.1	18.1	14.8	13.6	18.0

un centre urbanisé en plus grand nombre que les femmes et même tendance des retours par rapport aux arrivées des nouveaux enseignants) en choisissant un second centre urbanisé de la province, Québec par exemple, cette relation disparaît complètement et tend même à s'inverser. Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses ou en nombre égal à enseigner dans la région de Québec et les arrivées de nouveaux enseignants étaient plus concentrées à Québec que les retours. Il faut donc penser que la région de Montréal possède une influence propre dépassant son caractère de milieu urbanisé, ou supposer que Québec ne peut être assimilée au même type de centre urbain que Montréal.

Ceci ne signifie pas que le degré d'urbanisation du milieu n'a pas influencé la répartition des arrivées. Les deux prochains paragraphes seront consacrés à l'étude de l'influence de ce facteur à l'aide de deux indices : la concentration de la population et le statut juridique de l'agglomération.

Il est nécessaire de noter dès maintenant le caractère grossier de ces indices. Il apparaît aujourd'hui de plus en plus difficile de relier le degré d'urbanisation et la population d'une agglomération [1]. De plus, le titre officiel de plusieurs municipalités reflète plus souvent des considérations politiques ou juridiques que des préoccupations démographiques.

2. La population de l'agglomération

La grande majorité des arrivées (64%) se situait dans des agglomérations comptant de 1,000 à 30,000 habitants. Le reste des arrivées se répartissait entre les centres de 100.000 habitants et plus (16%), ceux de 30,000 à 99,999 habitants (11%) et ceux de moins de 1,000 habitants (9%).

L'examen du tableau IV et du graphique I nous permet de préciser la relation mise à jour dans le paragraphe précédent :

1. les hommes se dirigeaient en plus grand nombre vers les centres de plus de 100,000 habitants; par contre, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses dans les centres de moins de 100,000 habitants;
2. dans les centres de 100,000 habitants et plus, les retours étaient proportionnellement plus nombreux que les arrivées de nouveaux enseignants; les retours étaient par contre moins nombreux dans les centres plus petits, cette tendance ne jouait cependant pas chez les religieux;
3. l'allure générale de la distribution des arrivées des hommes et des femmes était la même.

L'ensemble des arrivées répondait donc à des besoins similaires et c'est seulement à la marge que jouaient des distinctions comme le sexe ou l'expérience dans l'enseignement.

3. Le statut juridique de l'agglomération

Le degré d'urbanisation d'une agglomération peut être aussi évaluée grâce à son statut juridique. Même si l'attribution de ce statut a souvent dépendu de considérations extra-démographiques, il est possible d'utiliser cet indicateur en réunissant les centres appelés cités et villes pour indiquer un milieu urbain ou

1 c.f. Yves Martin, « Les agglomérations urbaines et les zones statistiques métropolitaines dans le recensement canadien ». **Recherches sociographiques**, 1960, Volume I no. 1, page 91 à 101.

Tableau 18 - Arrivées en milieu urbain et semi-urbain

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Nouveaux	82	61	89	48	67
Retours	89	68	85	62	73

semi-urbain et réunir villages et centres ruraux pour indiquer un milieu rural. Même si la validité de cet indice demeure douteuse, il devrait nous permettre de confirmer les relations dégagées dans les deux chapitres précédents.

Les relations statistiques que permet de dégager cet indice montrent :

1. que les retours étaient proportionnellement plus nombreux dans les milieux « urbains » que les arrivées de nouveaux enseignants (73% contre 67%).
2. que les hommes étaient proportionnellement plus nombreux dans ces centres que les femmes,
3. que tous les groupes commençaient, en majorité, à enseigner dans un milieu urbain, à l'exception du groupe des nouvelles religieuses.

En résumé, il apparaît que :

1. La majorité des arrivées se situaient dans des centres de 1,000 à 30,000 habitants dont 40% dans des agglomérations comptant de 1,000 à 10,000 habitants,
2. les nouveaux enseignants, comme les anciens, quel que soit leur sexe ou leur état de vie, suivaient cette tendance générale,
3. les hommes plus que les femmes et les anciens plus que les nouveaux enseignants tendaient à se diriger en plus grande proportion vers des milieux plus urbanisés.
4. les religieux avaient tendance à se diriger vers d'autres types d'agglomération que les laïcs.

b) Milieu scolaire

Les données à notre disposition sur le milieu scolaire peuvent se regrouper en deux catégories : les structures scolaires et la population scolaire. Les enseignants étudiés travaillaient tous *dans des commissions scolaires catholiques*. La confession du milieu scolaire demeurant la même pour tous, il était impossible d'en examiner les effets. Nous avons donc été conduit à examiner la répartition des arrivées selon des caractéristiques internes à ce secteur de l'enseignement : le niveau et la grandeur des écoles, le sexe des élèves.

1. Le niveau de l'école

Le groupe le plus important (43%) des arrivants enseignait en 1964-1965 à l'élémentaire. Les autres arrivants s'étaient dirigés vers des écoles dispensant le premier cycle du secondaire (19%) et le second cycle (35%) du même niveau. En réalité, c'est seulement chez les laïques que le groupe le plus important enseignait à l'élémentaire, mais la proportion de celles-ci (62%) dans les arrivées suffit pour infléchir la tendance générale. Tous les autres groupes se dirigèrent en majorité vers le second cycle[1] du secondaire.

Cette répartition demeure la même pour les arrivées de nouveaux enseignants et pour les retours, à la nuance près que les nouveaux maîtres étaient plus nombreux à l'élémentaire et au 1er cycle du secondaire que les anciens tandis que ces derniers étaient plus nombreux au 2e cycle du secondaire.

Par ses caractéristiques, le 1er cycle du secondaire semblait se rattacher plus à l'élémentaire qu'au 2e cycle du secondaire.

Notons enfin que les variations entre l'élémentaire et le secondaire étaient plus marquées chez les religieux que chez les laïcs : au

1 Le premier cycle correspond aux 8e et 9e années - degrés et le second aux 10e, 11 et 12 années - degrés.

Tableau 19 - Arrivées selon le niveau de l'école

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Élémentaire	18.1	56.6	9.0	31.2	42.8
Secondaire					
1° cycle	19.7	19.3	15.1	20.8	19.3
2° cycle	56.6	23.0	60.1	47.4	35.1

Tableau 20 - Arrivées des anciens et nouveaux maîtres selon le niveau de l'école

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Nouveaux					
Élémentaire	20.7	57.1	17.6	37.1	46.6
Secondaire					
1° cycle	22.5	20.8	21.4	25.8	21.3
2° cycle	54.0	21.3	35.7	37.1	30.0
Retours					
Élémentaire	14.9	55.9	5.4	30.5	39.0
Secondaire					
1° cycle	16.4	17.4	12.5	20.2	17.3
2° cycle	59.7	25.3	70.2	48.9	40.1

Graphique II - ARRIVÉES DES LAICS SELON LE NOMBRE DE CLASSES

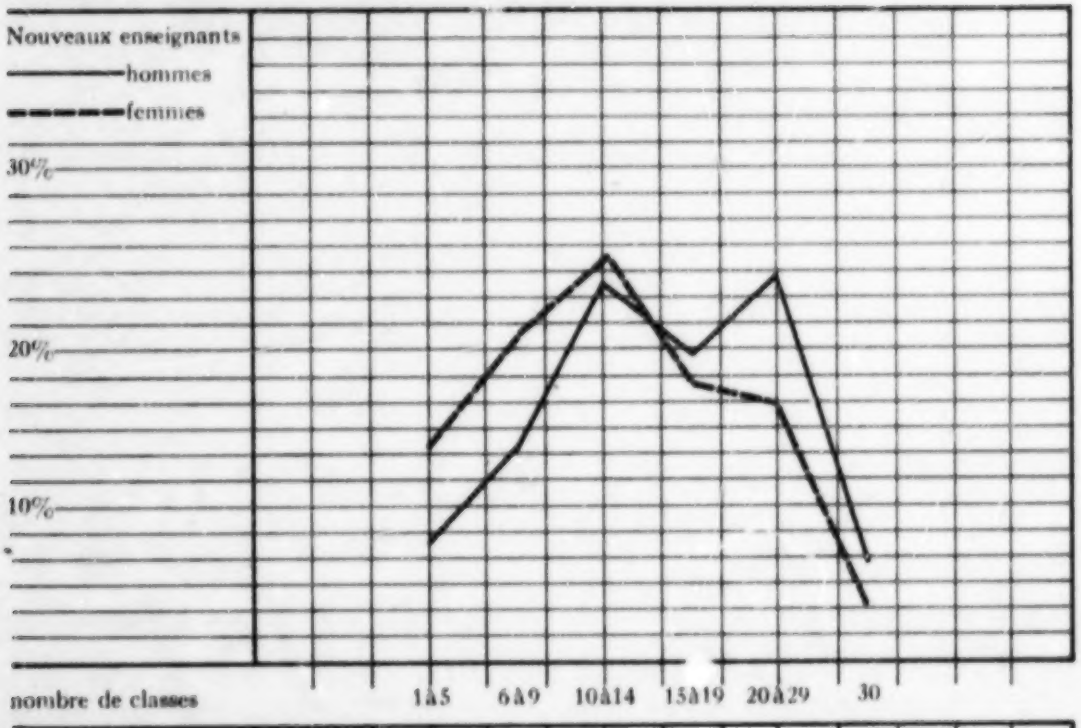

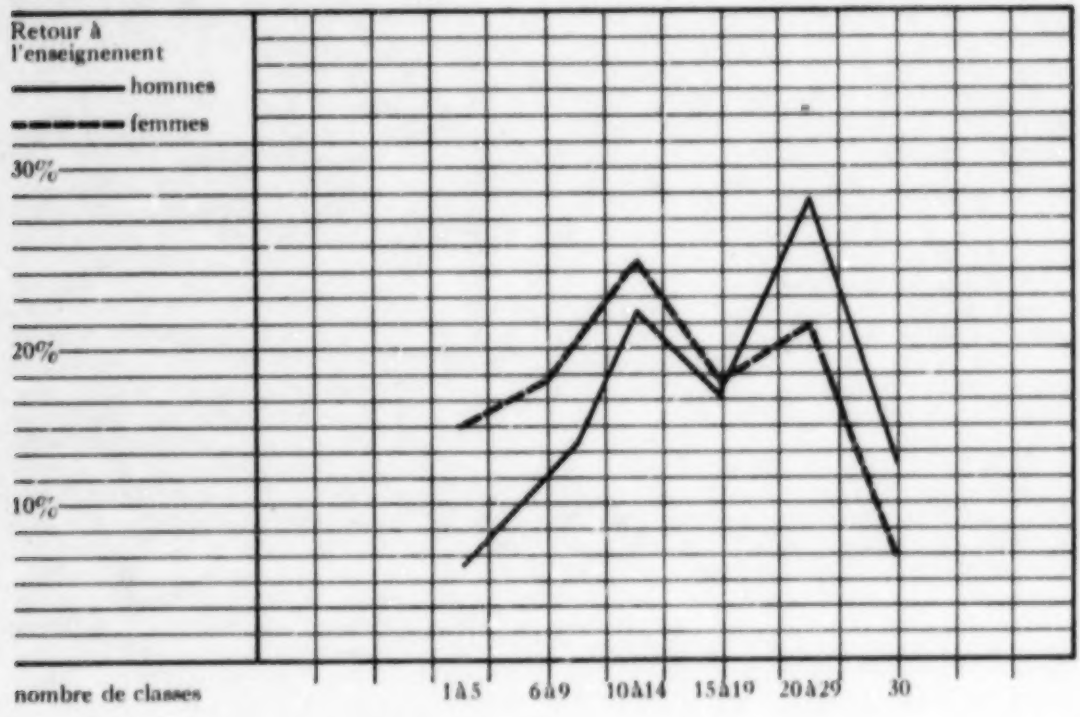

Tableau 21 - Arrivée selon le sexe des élèves

	Laïcs		*Religieux*		
	hommes %	*femmes* %	*hommes* %	*femmes* %	*tous* %
Écoles de garçons					
Nouveaux	74	19	63	1	33
Retours	62	20	63	1	29
Écoles de filles					
Nouveaux	3	36	11	62	28
Retours	4	33	5	62	30
Écoles mixtes					
Nouveaux	20	43	13	37	37
Retours	25	44	19	34	37

2e cycle du secondaire, les nouveaux enseignants religieux comptaient pour 36% et les anciens pour 70%; chez les laïcs, les proportions étaient de 54% et 60%. Il semble donc qu'il existe une différence plus marquée entre les anciens et les nouveaux maîtres chez les religieux que chez les laïcs.

2. La grandeur de l'école

Si l'on classe les écoles selon le nombre de leurs classes on peut estimer l'importance de celles-ci. On peut supposer que les dimensions d'une école déterminent l'existence de services annexes qui peuvent influencer le milieu de travail et, par là, le choix des arrivants. Ainsi, les anciens professeurs devraient avoir un comportement différent de celui des nouveaux enseignants puisque, connaissant déjà les avantages de tel ou tel milieu, ils pouvaient orienter leur choix de façon plus rationnelle. Il ne faut cependant pas oublier que cette variable est sans doute liée aux indicateurs déjà utilisés : la population d'une agglomération ou le niveau de l'école influence sans doute la grandeur d'une école. Il est dès lors possible que la répartition des arrivées selon la grandeur de l'école présente des caractéristiques s'approchant de celles des autres variables.

Un peu moins de la moitié (42%) des arrivants ont débuté dans des écoles comptant entre 10 et 19 classes et 24% dans des écoles de 10 à 14 classes.

Du graphique II, il ressort :

— que le sexe et l'expérience n'influencent pas l'allure générale de la courbe.

— que les hommes étaient proportionnellement plus nombreux dans les grandes écoles que les femmes; c'était l'inverse dans les petites écoles,

— que les retours paraissaient être plus nombreux dans les grandes écoles que les arrivées de nouveaux enseignants.

Les rapports entre hommes et femmes, nouveaux et anciens enseignants, présentaient la même structure générale que les rapports entre ces mêmes groupes lorsqu'on mesurait le degré d'urbanisation. Il se peut, que la grandeur de l'école dépende du degré d'urbanisation, ou que ces deux variables soient influencées par une autre variable plus générale. Si cette relation s'avérait constante, il serait possible d'utiliser la grandeur de l'école en plus de la population et du statut juridique de l'agglomération, comme indice du degré d'urbanisation.

Cependant, il nous faut rejeter l'hypothèse que les genres de milieux (scolaire ou non), vers lesquels nouveaux et anciens enseignants s'orientent diffèrent considérablement.

3. Le sexe des élèves

En considérant les écoles selon le sexe des élèves, il apparaît que trois des quatre catégories d'arrivants se regroupaient dans des écoles dont les élèves sont du même sexe que les enseignants de la catégorie en cause. Les laïques se partageaient entre les écoles mixtes (44%) et les écoles de filles (35%). La forme générale de cette distribution ne varie pas selon que l'on considère les nouveaux ou les anciens professeurs. L'expérience influençait peu le groupe majoritaire des laïques et des religieux. Par contre le groupe des laïcs était plus influencé par ce facteur puisqu'il existait une différence de 12% entre les deux proportions de laïcs dans les écoles de garçons alors que cet écart ne dépassait pas 1% dans les autres catégories.

En résumé, les caractéristiques du milieu ne semblent pas influencer différemment les nouveaux et les anciens enseignants, si ce n'est à la marge. Par contre, l'action de ces facteurs, même si elle demeure de peu d'importance, est plus visible quand on répartit la population selon le sexe et l'état de vie.

Chapitre II

LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR L'ARRIVÉE DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Dans la mesure où les arrivées de 1964-65 ressemblaient à celles des autres années, il peut être utile d'examiner les principaux changements que ces arrivées ont apporté à la composition de la population enseignante totale. Même s'il ne permettait pas de dégager des tendances à court ou à moyen terme, un tel examen pourrait suggérer l'ordre de grandeur des mouvements de la population enseignante.

Dans ce chapitre, nous essayerons de déterminer quelques-uns des effets des arrivées en 1964-65, en tenant compte des 7,421 départs de l'année précédente.

Tableau 22 - Enseignants et élèves : 1963-64 et 1964-65

	1963-64 (,000)	*1964-65 (,000)*	*Variation %*
Élèves	1,125.5	1,172.2	+ 4.1
Enseignants	48.2	52.0	+ 8.1
Elèves/ enseignant	23.3	22.5	— 3.5

Chaque année, l'arrivée de nouveaux enseignants doit permetre de répondre à trois principaux besoins :

- l'accroissement du nombre des élèves,
- le remplacement des professeurs qui ont laissé l'enseignement,
- l'amélioration des services pédagogiques.

Au niveau de la province, le nombre des arrivées en 1964-65 a permis non seulement de compenser les départs d'enseignants et l'augmentation du nombre des élèves, mais de réduire le rapport du nombre d'élèves par maître. Entre 1963-64 et 1964-65, la population étudiante a augmenté de 4.1% et celle des professeurs de 8.1%. Le taux d'accroissement supérieur des enseignants a permis de réduire le nombre d'élèves par professeur de 23.3 à 22.5.

Cette diminution du nombre d'élèves par professeur s'inscrit dans un mouvement qui remonte au moins à 1950-51. Si l'on excepte l'année 1962-63, où l'augmentation de la population enseignante a atteint un taux sans précédent, le nombre d'élèves par professeur en 1963-64, est le plus bas depuis 1950-51. De plus, il apparaît que cette baisse est due à deux phénomènes parallèles : le taux d'augmentation des élèves diminue peu à peu tandis que celui des enseignants est en hausse.

A - MILIEU ET ARRIVÉES

a) La répartition géographique

Dans les dix régions économiques du Québec, le nombre absolu d'enseignants a augmenté. Cependant, cette augmentation n'a pas été égale dans toutes les régions. Sept régions enregistraient une augmentation nette, supérieure à la moyenne provinciale; trois régions — Québec, Gaspésie et Abitibi — connaissaient un taux net d'accroissement inférieur à cette moyenne, oscillant entre 5.1% et 6.4%.

La comparaison des taux de départs et d'arrivées révèle que les causes du faible taux d'accroissement dans ces trois régions ne sont pas identiques *. Ainsi, la région de Québec enregistrait un taux de départs comparable à la moyenne provinciale alors que celui des deux autres régions était fortement supérieur à celle-ci. Dans le cas de la région de Québec, il semble qu'on n'ait pas réussi à combler le vide créé par un nombre « normal » de départs. En Gaspésie et dans l'Abitibi, on n'a pas réussi à combler un « trop » grand nombre de départs. On ne peut cependant prétendre que seuls des facteurs géographiques aient causé cette diminution. La région de la Côte Nord en effet, malgré un taux de départs supérieur à celui des deux dernières régions, réussissait à augmenter son personnel enseignant au même rythme que la région de Montréal. Il faut bien dire cependant que le seul taux d'accroissement de la population enseignante ne suffit pas pour juger de la situation; une baisse dans l'accroissement des effectifs enseignants peut être justifiée par une baisse parallèle de la population étudiante ou par une réorganisation locale de l'enseignement.

L'examen du tableau 23 révèle aussi que la région de Montréal enregistrait le plus fort accroissement de la province. Serait-ce, comme on l'a souvent prétendu, que cette région draine la population active des autres régions ? L'examen des arrivées et des départs nous apprend que la région de Montréal connaît un taux élevé d'accroissement en raison d'un nombre de départs moins élevé que dans les autres régions. Par contre, Montréal recevait 43.6% des nouveaux enseignants alors qu'elle comptait 44% des effectifs d'enseignants de la province. Il n'y a donc pas de déséquilibre entre la proportion de la population enseignante déjà fixée à Montréal et celle des arrivées. *Si on voulait remédier à l'inégalité entre Montréal et le reste de la province, c'est donc sur les départs qu'il faudrait se pencher.*

Tableau 23 - Accroissement net des enseignants dans les dix régions économiques.

Région économique	*Enseignants 63-64*	*Taux net des départs (%)*	*Taux net d'accroissement (%) (1)*
Gaspésie*	4,644	19.8	5.1
Saguenay	3,331	15.2	9.7
Québec*	6,601	15.1	5.4
Trois-Rivières	3,084	12.4	9.5
Cantons de l'Est	4,717	14.5	9.2
Montréal	7,253	15.6	10.3
Montréal métropolitain	13,965	13.6	8.2
Outaouais	1,759	15.8	8.3
Abitibi*	1,924	19.3	6.4
Côte-Nord	915	21.3	9.8
PROVINCE	48,193	15.4	8.1

1 Ce taux net est calculé en rapportant à la population enseignante de 1963-64, les arrivées diminuées des départs : Tn = (arrivées 1964-65 — départs 1963-64) / Population de 1963-64.

Graphique III - LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR PROFESSEUR DE 1950 À 1964

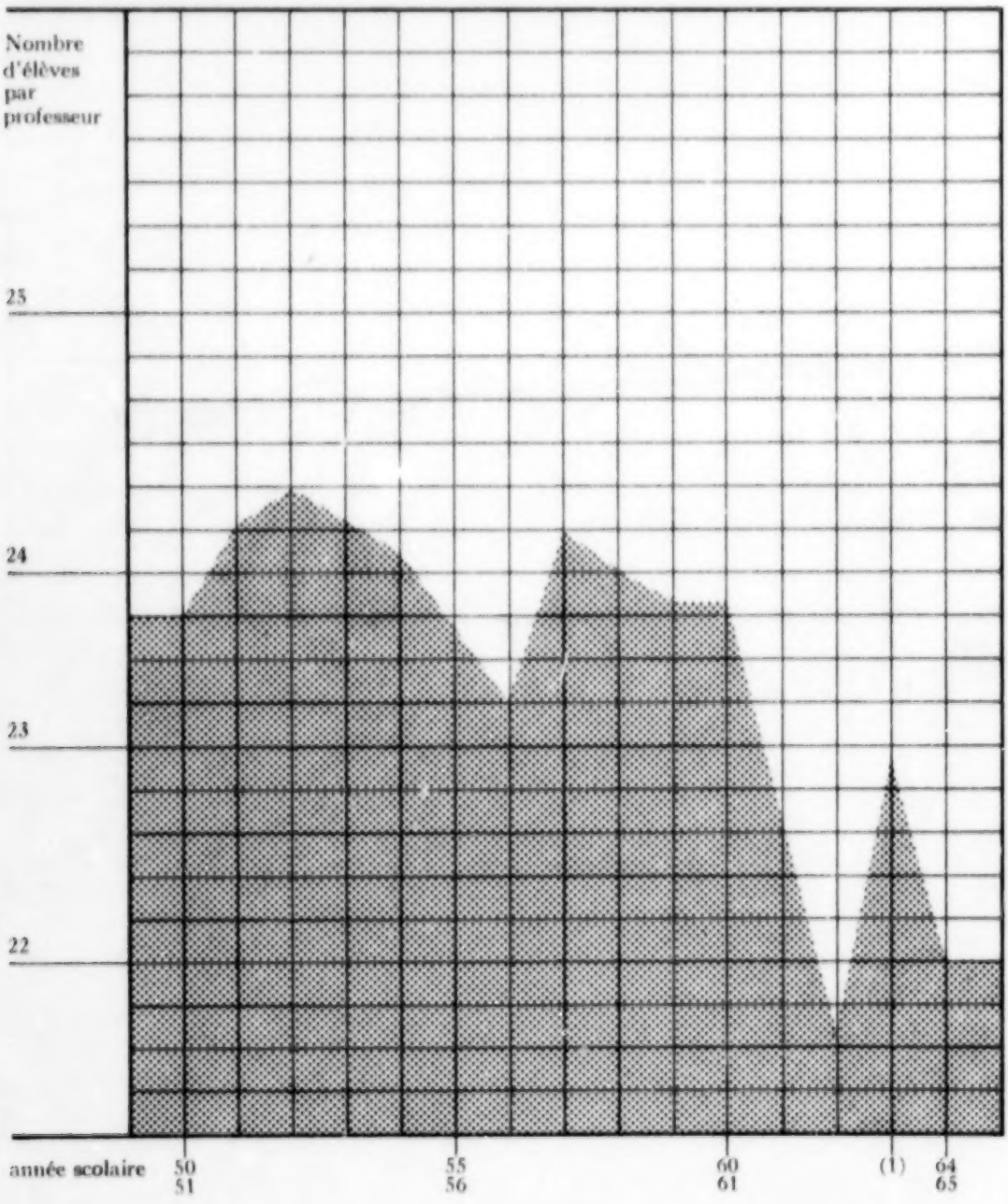

(1) Cette hausse est sans doute due à l'application des normes du ministère sur le nombre d'élèves par classe: en 1963-64 le nombre de professeurs diminue de 0.5% alors que le nombre des élèves augmente de 4.5%.

Graphique IV - TAUX D'AUGMENTATION DES ÉLÈVES

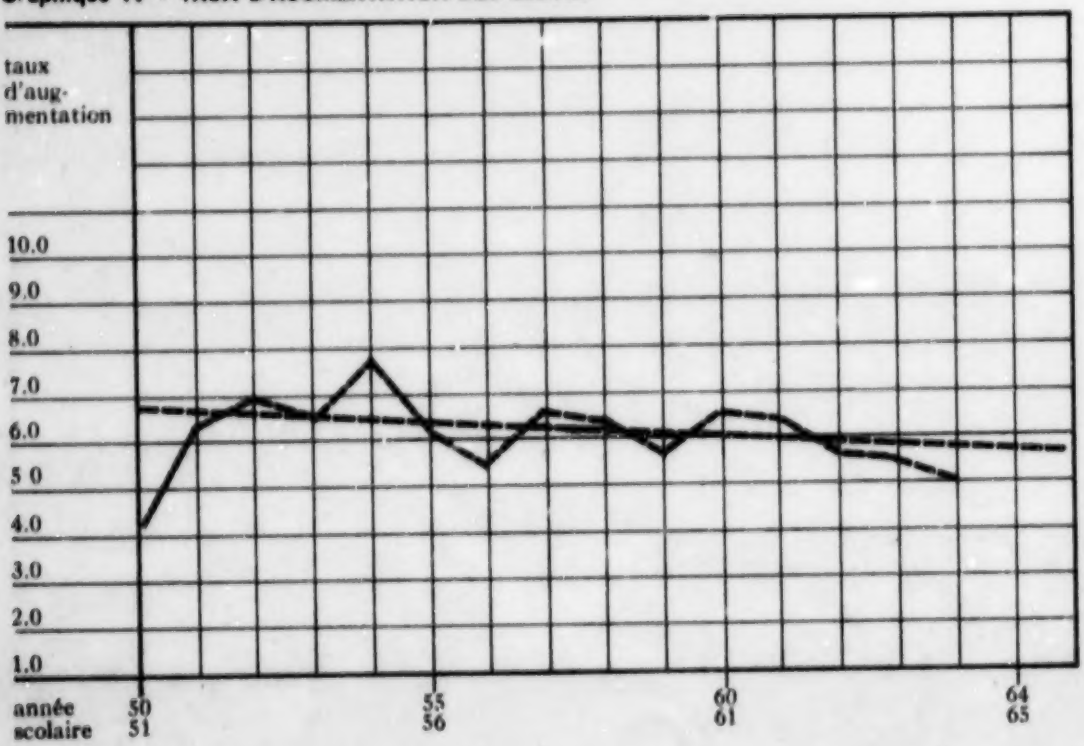

Graphique V - TAUX D'AUGMENTATION DES ENSEIGNANTS

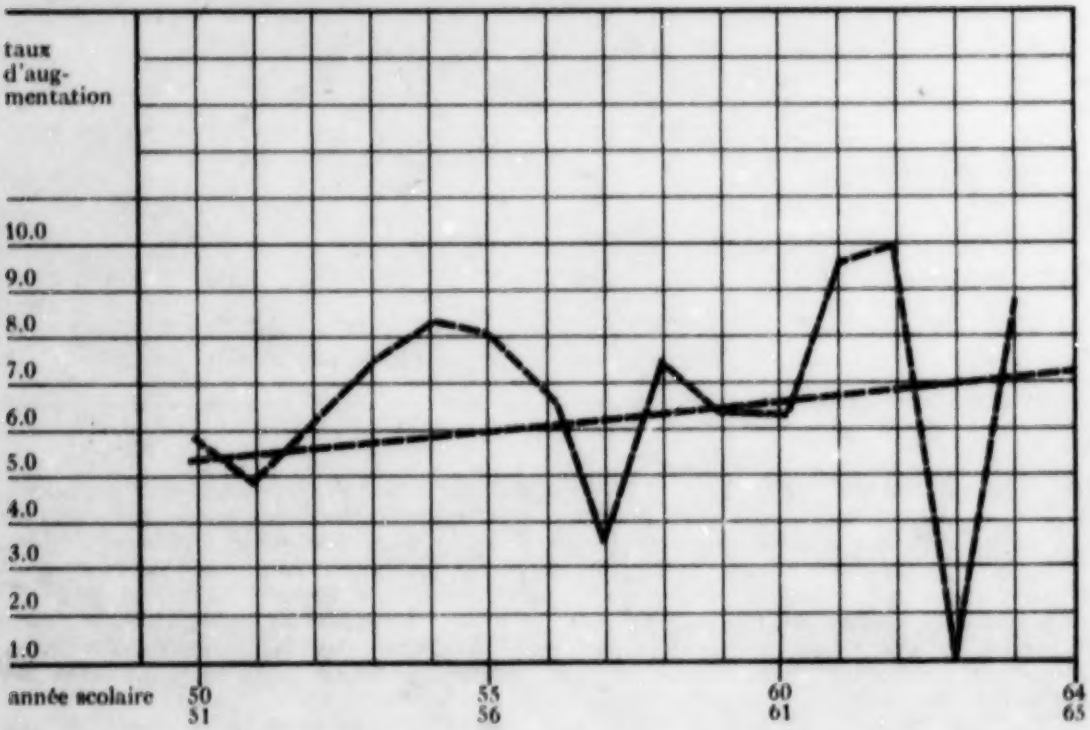

Tableau 24 - Départs et arrivées dans la région de Montréal et le reste de la province

	Enseignants 1963-64	%	*Départs* nombre	%	*Tn*	*Arrivées* nombre	%	*Tn*
Montréal et Montréal métropolitain	21,218	44	3,044	41.0	14.3	4,930	43.6	8.9
La province sans Montréal	26,975	56	4,377	59.0	16.2	6,381	56.4	7.4
Province	48,193	100	7,421	100.	15.4	11,311	23.5	8.1

b) Type urbain de milieu

La comparaison des taux d'arrivées de la région de Montréal et du reste de la province suggère d'examiner ces arrivées selon le degré d'urbanisation. Comme dans le chapitre précédent, nous supposerons que ce degré d'urbanisation varie positivement avec la population et le statut juridique des agglomérations.

1. La population de l'agglomération

Si le taux de départs semble négativement lié à la population dans l'enseignement, il apparaît que le taux des arrivées se distribue selon une courbe en forme de cloche. On peut interpréter cette distribution en avançant l'hypothèse que ce sont les centres moyens (comptant entre 10.000 et 30,000 habitants) qui font le plus d'efforts pour augmenter leur personnel d'enseignants. Recevant proportionnellement autant de professeurs qu'elles en avaient déjà par rapport à toute la province, les commissions scolaires de ces centres retenaient mieux leur personnel enseignant de telle sorte qu'avec la même proportion d'arrivées, elles augmentaient plus vite le nombre de leurs professeurs.

Tableau 25 - Arrivées et départs selon la population de l'agglomération

Population	*Enseignants 1963-64*	%	*Tn des départs* (%)	%	*Tn arrivées* (%)
100,000 et plus	9,709	20.1	14.2	15.9	4.4
50,000 à 99,999	22,615	5.4	13.3	5.2	9.4
30,000 à 59,999	2,499	5.2	12.1	6.2	16.2
10,000 à 29,999	9,o96	20.1	13.3	21.2	11.5
1,000 à 9,999	19,798	41.1	16.5	42.8	7.9
moins de 1,000	3,876	8.0	21.5	8.6	.04
TOTAL	48,193	100.	15.4	100.0	8.1

Tableau 26 - Arrivées et départs selon le type du milieu

	Enseignants 1963-64	%	*Départs nombre*	%	*Tx de départs (%)*	*Arrivées (%)*	*Taux net (%)*
Milieux							
urbain	33,334	69.2	4,638	62.5	13.9	69.6	9.7
rural	14,856	30.8	2,783	37.5	18.8	30.4	4.4
Total	48,193	100.0	7,421	100.0	15.4	100.0	8.1

2. Le statut juridique de l'agglomération

Malgré les inconvénients du statut juridique comme indice d'urbanisation [1], les tendances que celui-ci permet de dégager concordent avec les tendances observées dans le paragraphe précédent; le milieu urbain voyait augmenter deux fois plus rapidement sa population enseignante que le milieu rural. En 1963-64, le milieu rural comptait 30.87% des enseignants; si, en dépit du fait que 30% des arrivants aient préféré ce milieu, le taux net d'augmentation était deux fois moins important que celui des régions urbaines, c'est qu'il perdait 19% de ses effectifs de l'année précédente (contre 14% en milieu urbain).

On ne peut pas cependant conclure de ces constatations que la situation scolaire se détériore en milieu rural sans examiner la répartition de la population scolaire. Il est probable que celle-ci ait diminué puisque de 1941 à 1961 la population rurale du Québec est passée de 36.7% à 25.8% [2].

c) Répartition dans le milieu scolaire

L'examen de la répartition des arrivées selon le milieu géographique ou urbain suppose que l'organisation scolaire encadre parfaitement celui-ci. Il s'agit là d'une hypothèse peu probable. Aussi, est-il utile d'examiner les arrivées selon l'état de cette organisation en négligeant de tenir compte directement des conditions socio-démographiques.

1. Les écoles et le nombre de classes

Dans le chapitre précédent, il apparaissait que la grandeur des écoles semblait fortement liée au degré d'urbanisation. Aussi, ne sera-t-on pas surpris de constater que le taux des départs diminuait avec la grandeur des écoles tandis que celui des arrivées augmentait parallèlement. Seules les écoles comportant plus de 30 classes enregistrent plus de départs et moins d'arrivées. Dans des études sur les mouvements de la population enseignante, il est apparu que les enseignants évitaient les écoles où la direction ne pouvait les encadrer efficacement. Il est donc possible que dans des écoles comptant plus de 30 classes la direction ne puisse apporter tout le support que les enseignants en attendent. Il est aussi possible que ce mouvement traduise une réaction propre à une période d'adaptation à des écoles plus vastes.

2. Le niveau d'enseignement

Le nombre d'enseignants du secondaire a augmenté en 1964-65 deux fois plus vite que celui des enseignants du primaire; le nombre des premiers connut une hausse de 11% alors que celui des derniers augmenta de 6%.

Contrairement à ce qui se passait dans le cas d'autres caractéristiques du milieu, ce phénomène n'était pas dû à des départs plus nom-

1 c.f. chapitre précédent

2 **Québec, la situation économique, 1962,** Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, p. 19.

Tableau 27 - Arrivées et départs selon la grandeur des écoles.

Nombre de classes	*Enseignants 1963-64*	%	*Tn des départs* (%)	*Taux net des arrivées* (%)
1 à 5	5,624	11.7	22.3	2.5
6 à 9	8,926	18.5	16.1	6.8
10 à 19	21,179	43.9	13.8	8.2
20 à 29	8,903	18.5	13.8	12.3
30 et plus	2,893	5.9	15.3	4.1
(sans inf.)	668	1.4	—	—
TOTAL	48,193	100.0	15.4	8.1

breux à l'élémentaire mais au fait que plus d'enseignants choisissaient d'aller enseigner au secondaire.

Malgré cette augmentation plus rapide des effectifs au secondaire, *le nombre d'élèves par enseignant* (au secondaire) demeurait le même en 1963-64 et en 1964-65. En d'autres termes, l'augmentation des enseignants au secondaire permettait à peine de compenser l'augmentation de la population étudiante et les départs d'enseignants de l'année précédente. Au contraire, à l'élémentaire, un taux moins élevé d'augmentation des effectifs a permis d'améliorer un des facteurs relié à la qualité de l'enseignement : le nombre d'élèves à l'élémentaire s'accroissait de 2% alors que celui des instituteurs augmentait de 6%.

B - EFFETS DES ARRIVÉES SUR LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DE LA POPULATION ENSEIGNANTE

a) Caractéristiques démographiques

1. Le taux de féminité

Les départs et les arrivées concourraient tous deux à augmenter la proportion des hommes chez les enseignants. Les femmes on quitté l'enseignement dans la proportion de 16% en 1963-64, contre 14% pour les hommes; parallèlement, en 1964-65, les hommes virent aug-

Tableau 28 - Arrivées et départs selon le niveau d'enseignement

Niveaux d'enseignement	*Enseignants 1963-64*	%	*Départs* %	*Tn*	*Arrivées* %	*Tn*
Élémentaire	31,709	65.8	66.3	15.5	59.8	5.8
Secondaire	16,484	34.2	33.7	15.2	37.5	10.7
Total	48,193	100.0	100.0	15.4	97.3	8.1

Tableau 29 - Accroissement comparé des élèves et des maîtres

Niveau d'enseignement	*ÉLÈVES*			*MAÎTRES*		
	1963-64 (,000)	*1964-65 (,000)*	*Tn %*	*1963-64*	*1964-65*	*Tn %*
Élémentaire	870.1	889.5	2.2	31,709	33,353	5.8
Secondaire	255,4	282,7	10.7	16,484	18,853	10.7

	Élèves par maître	
	1963-64	*1964-65*
Élémentaire	27.4	26.5
Secondaire	15.5	15.5

menter leur nombre de 15% alors que les femmes enregistraient une hausse de 6% seulement. Aussi, même si en nombre absolu, les arrivées d'enseignantes étaient deux fois plus élevées que celles des hommes, le nombre d'hommes pour 1,000 femmes passait de 306 à 332.

2. L'état de vie

L'augmentation du nombre d'hommes est encore plus évidente quand on stratifie cette population selon l'état de vie. Le nombre de laïcs a augmenté de 17% (7% dans le cas des laïques) et celui des religieux s'est accru de 8% (1% dans le cas des religieuses). Il est à remarquer que dans le cas des laïcs, arrivées et départs tendaient à favoriser l'augmentation des hommes, alors que, dans le cas des religieux, les départs des hommes étaient plus nombreux que ceux des femmes. Ainsi, les religieux perdaient 20% de leurs effectifs alors que les religieuses en perdaient 15%.

De même que le sexe, l'état de vie des enseignants est relié au taux d'augmentation; le nombre des religieux augmentait de 2% et celui des laïcs de 9%. Chez les laïcs, la forte augmentation constatée dépendait surtout du taux d'accroissement accéléré des hommes.

Tableau 30 - Arrivées et départs selon le sexe

	63-64		*Départs*		*Arrivées*	
	(N)	*(%)*	*(%)*	*Tn (%)*	*(%)*	*Tn (%)*
Hommes	11,296	23.4	19.8	14.3	27.8	14.8
Femmes	36,897	76.6	80.2	16.1	72.2	6.0
Total	48,193	100.0	100.0	15.4	100.0	8.1

Tableau 31 - Arrivées et départs selon le sexe et l'état de vie.

	Enseignants 1963-64		*Départs juin 1964*		*Arrivées Sept. 1964*	
	(N)	(%)	(%)	*Tn* (%)	(%)	*Tn* (%)
Laïcs						
hommes	9,004	18.7	13.9	11.5	22.3	16.6
femmes	29,568	61.3	65.3	16.4	62.1	7.3
tous	38,572	80.0	79.2	15.2	84.4	9.5
Religieux	2,292	4.8	5.9	19.2	5.5	7.9
hommes	7,329	15.2	14.9	15.0	10.1	0.6
femmes	9,621	20.0	20.8	17.0	15.6	2.4
tous						
Total	48,193	100.0	100.0	15.4	100.0	8.1

Tableau 32 - Augmentation nette des diverses catégories d'enseignants.

	Enseignants 63-64		*Augmentation réelle (1)*	
	Nombre	(%)	*Nombre*	(%)
Laïcs				
hommes	9,004	18.7	1,496	38.5
femmes	29,568	61.3	2,168	55.7
tous	38,572	80.0	3,664	94.2
Religieux				
hommes	2,292	4.8	182	4.7
femmes	7,329	15.2	44	1.1
tous	9,621	20.0	226	5.8
Total	48,193	100.0	3,890	100.0

1 Nombre brut des arrivées diminué du nombre des départs (l'année précédente).

Si on examine dans le tableau 32 l'importance proportionnelle des 4 catégories d'enseignants dans les arrivées diminuées des départs, il apparaît que :

— c'est seulement chez les laïcs que la proportion d'arrivants est supérieure à la proportion correspondante dans la population totale,
— la proportion des femmes dans les arrivées est plus faible que celle de la population totale.

Si ce mouvement se poursuit, le *corps enseignant comptera de plus en plus* de laïcs. Cette tendance peut avoir d'importantes conséquences, notamment sur la stabilité du corps enseignant puisque cette catégorie d'enseignants est aussi celle qui enregistre le plus faible taux de départs.

b) Caractéristiques professionnelles

1. L'occupation

L'arrivée de nouveaux enseignants a légèrement modifié la composition du corps enseignant. Les « spécialistes » sont plus nombreux tandis que la proportion des titulaires et des membres de la direction diminue légèrement. Les spécialistes, qui représentent 11% de la population de 1963-64, regroupaient l'année suivante près de 13% des effectifs.

Ce faible changement dans l'importance de la catégorie des spécialistes chez les enseignants cache une augmentation de 25% du nombre de ceux-ci.

L'essor considérable du secondaire aurait pu causer une plus forte augmentation du personnel de direction. En réalité, il semble que la demande qu'aurait pu connaître ce niveau d'enseignement a été contre-balancée par les effets de la réorganisation scolaire en cours; entre 1963-64 et 1964-65, le nombre d'écoles des commissions scolaires catholiques a été réduit de 9.4% puisqu'il est passé de 5,113 à 4,631.

Si, afin d'étudier la seule influence de la fonction, on ne fait pas varier l'état de vie et le sexe, il apparaît que c'est chez les spécialistes que l'on note le taux de croissance le plus élevé et chez les membres de la direction que l'on note le taux le plus faible. *Seuls les religieux différaient des autres groupes. Chez ceux-ci, le nombre des membres de la direction augmentait de 19%;* les titulaires et les spécialistes s'accroissaient respectivement de 1% et de 6%. *Le fait est d'autant plus frappant que même si les religieux ne représentaient que 5% de la population totale, ils ont conservé 17% des postes de direction.*

Il est possible de résumer le tableau 34 ainsi :

— la fonction qui recrutait le plus de candidats était la fonction de spécialiste,
— ce mouvement se détachait surtout chez les femmes où les autres fonctions étaient presque négligées,
— parallèlement à ce mouvement de spécialisation du corps enseignant, les hommes, laïcs et religieux, montraient une tendance plus marquée que les femmes à se diriger vers les postes de direction.

Tableau 33 - Les enseignants selon la fonction

		Direction	*Titulaire*	*Spécialiste*
Population 63-64	(%)	7.2	81.3	11.2
Départs	(%)	7.6	78.3	13.7
Population 64-65	(%)	6.9	80.0	12.8
Arrivées	(%)	5.7	71.8	20.7

2. La rénumération

i) au niveau de la province

De 1963-64 à 1964-65, la somme des salaires versés aux enseignants par les commissions scolaires catholiques passa de $201 millions à $235 millions, soit une augmentation de 17%. Comme les enseignants n'avaient augmenté que de 8.1%, on peut supposer qu'une partie appréciable des sommes versées en salaires n'a pas servi à engager de nouveaux professeurs, mais à augmenter les salaires de ceux qui étaient déjà en place.

Si on soustrait des sommes déboursées pour l'engagement de nouveaux enseignants, les sommes épargnées par les 7.421 départs de l'année

Tableau 34 - Arrivées et départs selon l'état de vie, le sexe et la fonction.

	LAICS (9.5%) (1)					
	Hommes (16.6%) (1)			*Femmes (7.3%) (1)*		
	Direction	*Titulaire*	*Spécialiste*	*Direction*	*Titulaire*	*Spécialiste*
Enseignants 63-64	1,088	5,649	2,260	527	26,583	2,332
(%) (2)	31.1	14.4	41.9	15.1	67.8	43.3
Tn (%)	5.3	11.8	31.0	0.0	6.1	21.2

	RELIGIEUX (2.4%) (1)					
	Hommes (7.9%) (1)			*Femmes (0.67%) (1)*		
	Direction	*Titulaire*	*Spécialiste*	*Direction*	*Titulaire*	*Spécialiste*
Enseignants 63-64	381	1,331	378	1,297	5,617	412
(%) (2)	16.6	3.4	7.0	37.1	14.3	7.6
Tn (%)	19.3	1.4	6.3	— 7.1	.02	23.5

	TOUS (8.1%) (1)		
	Direction	*Titulaire*	*Spécialiste*
Enseignants 63-64	3,493	39,180	5,382
(%) (2)	100	100	100
Tn (%)	2.2	5.9	24.5

1 Les pourcentages entre parenthèses près des titres indiquent le taux net d'accroissement entre 1963-64 et 1964-65.
2 Ces pourcentages indiquent la proportion de la population occupant cette fonction dénombrée en chiffres absolus sur la ligne supérieure; ainsi, les 2,260 spécialistes masculins laïcs représentent 41% de tous les spécialistes du corps enseignant.

Tableau 35 - Salaires versés en 1963-64 et 1964-65 (en $ millions)

salaires 1964-65	$235.8	salaires des arrivées	$44.1
— salaires 1963-64	*$201.3*	*— salaires de départs*	*$37.7*
augmentation nette	$ 34.5	augmentation nette due aux arrivées	$ 6.4
(taux net d'accroissement (%) +17.1%)		(taux net d'accroissement +2.8% dû aux arrivées)	
augmentation due aux arrivées		$ 6.4 (18.4%)	
augmentation consacrée à majorer les salaires		$28.1 (81.6%)	
augmentation nette		$34.5 (100%)	

Tableau 36 - Salaires en 1963-64 et augmentations en 1964-65

	Tn		*Salaires en 1963-64*		*Salaires des arrivées*		*Tn* (1)
	Départs	*Arrivées*	*(millions de $)*	*(%)*	*(millions de $)*	*(%)*	*(%)*
Laïcs							
hommes	11.4	16.2	56.6	24.6	13.7	31.2	7.2
femmes	16.4	7.3	111.4	61.0	24.4	55.3	3.7
tous	15.2	9.5	168.0	85.6	37.9	85.4	4.7
Religieux							
hommes	19.2	7.9	10.9	4.7	2.3	5.1	— 8.3
femmes	15.0	0.6	22.4	9.7	3.8	8.7	— 3.6
tous	17.0	2.4	33.3	14.4	6.2	13.8	— 5.1
tous	15.4	8.1	201.3	100.0	44.1	99.2	3.2

précédente, l'augmentation nette des salaires due à l'arrivée de nouveaux professeurs s'avère avoir été de $6 millions au lieu de $44 millions. Ces $6 millions ne représentent qu'une augmentation de 3% sur la somme de $201 millions versés en 1963-64. Des $35 millions versés aux enseignants, 18% servaient à payer les nouveaux et le reste, (82%), fut consacré à augmenter le traitement des enseignants déjà en place.

1 Ce taux net d'augmentation indique le rapport entre les salaires versés aux arrivées (diminués de ceux versés aux départs) et les salaires versés en 1963-64.

Tableau 37 - Fonctions et salaires des religieux.

	Départs (%)	*Arrivées* (%)	*Médiane des salaires* *Départs* ($)	*Arrivées* ($)
Direction	27.9	37.8	5,066	2,223
Spécialistes	24.3	21.1	5,365	4,033

ii) l'état de vie et le salaire

Ce sont les salaires versés aux laïcs qui ont augmenté le plus vite. Par contre, les sommes versées aux religieux ont diminué. Ainsi, même si les religieux réussissaient à accroître leur nombre de 8%, les sommes qu'ils recevaient en salaires diminuaient de 8%. Cette diminution ne semblait pas provenir du fait que les religieux se seraient dirigés vers des fonctions moins payantes, mais du fait que, pour remplir les mêmes fonctions, commandaient des salaires moins élevés. Ainsi, 28% des religieux qui ont quitté l'enseignement occupaient des postes de direction et 38% des enseignants religieux arrivés en 1964-65 se dirigeaient vers les postes de direction. La médiane des salaires de ces derniers cependant, était de $2,223 alors que celle des départs était de $5,066. Pour les spécialistes religieux, le même phénomène se répétait. La médiane des salaires des anciens était de $5,365 alors que celle des arrivants était de $4,033. Ce n'est donc pas l'orientation des religieux vers tel ou tel type de fonctions qui amenait une baisse des revenus qu'ils tiraient de l'enseignement mais le prix versé pour leurs services.

3. Les qualités professionnelles

i) les brevets officiels d'enseignement

En 1964-65, le nombre de ceux qui ne possédaient pas de brevets a diminué de 1% par

Tableau 38 - Évolution des brevets

	Population 63-64	%	*Départs Tn (%)*	*Arrivées Tn (%)*
Anciens brevets	26,286	54.5	15.1	— 5.7
Brevet A	4,757	4.9	11.4	+ 23.2
Brevet B	11,288	23.4	12.1	+ 22.7
Brevets spéciaux	1,272	2.6	18.3	+ 139.0
Sans brevet	4,590	9.5	28.7	— 1.0
TOTAL	48,193	100.0	15.4	+ 8.1

Tableau 39 - Evolution du nombre de diplômés universitaires

	Population 63-64		*Départs*		*Arrivées*	
		%	%	*Tn*	%	*Tn*
Diplômés	8,875	18.4	18.7	15.6	22.7	19.2
Non diplômés	39,318	81.6	81.3	15.3	72.3	5.5
Tous	48,193	100.0	100.0	15.4	100.0	8.1

rapport à l'année précédente. De la même façon, malgré l'arrivée des anciens professeurs (dont 40% détenaient d'anciens brevets), le nombre de ceux qui avaient un brevet, qui n'était plus décerné en 1964-65, diminuait de 6%. Par contre, le nombre des enseignants détenant des brevets "A" ou "B" augmentait de 23%.

ii) les diplômes universitaires

En 1964-65, le nombre de diplômés universitaires chez les enseignants augmentait de 19% alors que celui des non-diplômés augmentait de 5%. Si 18% des enseignants possédaient un grade universitaire en 1963-64, l'arrivée des nouveaux enseignants (23% détenaient un tel diplôme) portait cette proportion à 20% de la population totale.

Si on ne fait pas varier le sexe et l'état de vie, les diplômés religieux se distinguent nettement des laïcs : leurs taux de départs étaient deux fois plus élevés que ceux des laïcs alors que leurs taux d'accroissement étaient deux fois fois plus faibles. À l'intérieur de ces grandes catégories, les laïques accroissaient le plus vite leur nombre de diplômées universitaires.

Tableau 40 - Taux d'arrivées et de départs des diplômés universitaires

	Laïcs			*Religieux*			
	hommes	*femmes*	*tous*	*hommes*	*femmes*	*tous*	*tous*
Taux de départs en 1963-64	12.5	18.0	10.3	20.5	18.3	19.5	12.5
Taux net d'augmentation en 1964-65 (%)	21.6	26.3	23.2	13.9	8.0	10.5	15.4

CONCLUSION

En 1964-65, le Québec se classait aux premiers rangs parmi les autres provinces pour ses taux de départs, d'arrivées et d'accroissement net du personnel enseignant. Si départs et arrivées se compensient de telle façon que l'augmentation des élèves était largement résorbée, il ne faudrait pas négliger les coûts impliqués par ces larges mouvements de population; 72% des professeurs qui quittèrent l'enseignement en 1963-64 avaient moins de 30 ans. C'est donc dire que les sommes investies dans leur formation n'atteignaient pas leur rendement maximum. D'un autre côté, pour compenser ces départs, un investissement supplémentaire dans la formation des maîtres devenait nécessaire.

1. Malgré un taux de départs de 15% en juin 1964, le nombre des enseignants s'accroissait de 8% en septembre 1964.

Si l'on concentre son attention sur les questions de volume et de mouvements de population on peut voiler d'autres problèmes. Par exemple, en elle-même, l'augmentation de 8% du personnel enseignant est ambiguë : traduit-elle une amélioration des services éducatifs ou le manque de dynamisme d'un système qui ne sait pas renouveler ses modèles d'organisation pédagogique ? À l'ère des communications, les effectifs d'enseignants devraient dépendre autant de la rationalisation des techniques de diffusion et de contrôle du savoir que des populations scolaires. Plus qu'un indice de dynamisme ou de « bonne santé », le nombre d'enseignants dans un système scolaire traduit alors l'étape technologique auquel ce système est parvenu.

Ces considérations mêmes demeurent, cependant, extérieures à l'éducation. Si l'essence de l'éducation consiste à transmettre les valeurs et les modèles d'action d'une société, il est plus important de s'interroger sur les répercussions culturelles des changements dans la composition du personnel enseignant.

2. Les institutions chargées d'assurer la formation des maîtres ne suffisent pas à compenser les départs; on est obligé de recourir aux services d'enseignants dont la formation pédagogique n'est pas à jour.

Un tel déséquilibre peut paraître inquiétant à ceux qui estiment que « brevets et compé-

tence pédagogique » s'équivalent. Plus profondément, ce déséquilibre peut indiquer que la formation pédagogique perd de l'importance au profit d'une connaissance directe de la discipline à enseigner. En d'autres mots, l'école ne baignera plus dans un climat pédagogique uniforme : les points de vue propres à chaque discipline se rencontreront sans qu'une même formation pédagogique atténue les heurts de ces rencontres. En plus de poser le problème de la cohérence des valeurs et des attitudes que le système d'enseignement veut inculquer, un tel pluralisme intellectuel devrait rendre plus explicite les différences de niveaux épistémologiques des sciences enseignées. Si cette diversité des optiques pédagogiques permet de former des mentalités plus souples face aux divers problèmes que rencontrent les individus, on peut se demander à partir de quels pôles de pensée, l'élève pourra intégrer toutes ces idées... D'un autre côté, l'apport d'individus qui passent directement de la vie sociale active au milieu scolaire sans être « transformés » par un cours pédagogique va permettre de réduire le décalage entre les idées véhiculées par le système scolaire et celles qui ont cours dans la société. À ce point de vue, l'arrivée d'un personnel enseignant fraîchement engagé dans la vie active permet d'espérer une meilleure adaptation des étudiants à leurs tâches futures.

3. L'accroissement des laïcs, des hommes surtout, est parallèle à la disparition graduelle des religieux. Les religieux demeurent sur-représentés au niveau de la direction.

Un tel changement dans la composition du personnel enseignant doit se répercuter tant au niveau de l'enseignement proprement dit qu'à celui de l'administration de cet enseignement. Une enquête sur le personnel enseignant du Québec tend à montrer que religieux et laïcs diffèrent sur l'idéal à inculqeur aux étudiants et sur les modèles d'autorité utiles dans l'enseignement [1]. Que peut-on attendre du mouvement vers les postes de direction d'une minorité religieuse et âgée ? (c'est-à-dire qui tient aux valeurs sur lesquelles elle a bâti sa vie).

Laïcs et religieux vivent et agissent dans des milieux organisés différemment. Ils ne reçoivent pas une formation semblable et les aspects de l'existence sur lesquels ils insisteront, les modes d'agir qu'ils préfèreront, consciemment ou non, peuvent différer. Au niveau de l'enseignement, les tensions que suscite la transmission de valeurs différentes peuvent demeurer latentes. Même si elle ressent l'incompatibilité des valeurs que veulent lui transmettre des professeurs différents, la majorité des élèves ne peut analyser et résoudre les contradictions qu'un tel ensemble de valeurs les oblige à assumer. Par contre, au niveau de la décision, où un plus grand effort est fait pour saisir la cohérence entre les moyens et les objectifs de l'action, il ne serait pas impossible que des conflits apparaissent.

D'autres conclusions ressortent sans doute des pages qui précèdent. Ce rapport, en effet, n'a pas été rédigé pour élucider un problème particulier; son but premier était de réunir les renseignements contenus dans le recensement du personnel enseignant. Pour en tirer des conclusions plus probantes, il faudrait exploiter davantage les fichers statistiques déjà existants. Ainsi, il deviendrait plus facile de dégager les traits généraux et particuliers des mouvements de population chez les enseignants.

1 Pierre Bélanger, Un profil culturel des maîtres (de la 4e à la 7e année) Thèse de maîtrise en sociologie, Université Laval, 1960.

ANNEXE A

Comparaison du taux d'arrivées de 1964-65 avec quelques taux similaires.

Pour mesurer l'importance des arrivées dans une population, on peut avoir recours à divers indices.

a) L'accroissement brut par rapport à l'année précédente *

Ne tenant pas compte des départs de l'année précédente, ce taux permet d'évaluer la « productivité » des institutions chargées de former les enseignants. Il ne faut pas oublier cependant les modalités de recrutement des enseignants.

En 1964-65, l'accroissement brut, par rapport à l'année 1963-64, a été de 23.4%. Le tableau 41 révèle que ce taux est un des plus élevé du pays, puisque la moyenne nationale des taux d'accroissement brut du nombre d'enseignants n'est que de 19.3%.

Par contre, si on ne considère que les enseignants issus des institutions chargées de former les maîtres, le taux d'accroissement brut en 1964-65 devient 12.1%. Les nouveaux diplômés n'auraient donc pas suffi à compenser les 15.4% de départs en 1963-64.

b) L'accroissement net par rapport à l'année précédente *

L'importance des départs peut avoir des conséquences sur l'impact des arrivées. Le taux net d'accroissement, en tenant compte de ces départs, c'est-à-dire des enseignants à remplacer, permet de comparer directement, par exemple, l'accroissement des élèves et celui des maîtres. De cette façon, il est possible de savoir si l'augmentation des professeurs est parallèle à celle des élèves et si elle permet de réduire le taux du nombre d'élèves par maître.

---

* $T_b = \frac{A_t \times 100}{P_t - 1}$ où T_b = taux brut d'accroissement en pourcentage,
A_t = arrivées totales en 1964-65
$P_t - 1$ = population totale en 1963-64

* $T_n = \frac{A_t - D_t - 1}{P_t - 1} \times 100$ où T_n = taux net d'accroissement en pourcentage
A_t = arrivées en 1964-65
$D_t - 1$ = départs en 1963-64
$P_t - 1$ = population totale en 1963-64

En 1964-65, l'accroissement net des enseignants dans les commissions scolaires catholiques a été de 8.1%. Ce taux est le plus élevé du Canada où la moyenne était de 5.2% pour la même année.

c) La proportion d'arrivants *

L'inexpérience des nouveaux enseignants peut les empêcher de donner toute leur mesure dans les premières années. De même, ils peuvent obéir à des habitudes différentes de celles des autres enseignants (ex. : la propension à quitter l'enseignement est inversement proportionnelle à l'expérience). Il est donc utile de connaître la proportion des nouveaux enseignants parmi la population totale.

En 1964-65, la proportion des arrivants dans la population était de 21.8%; 50% était des nouveaux professeurs à leur première année d'enseignement et l'autre 50% se composait d'anciens maîtres revenant à l'enseignement. En réalité, si on ne considère que les nouveaux enseignants, c'est-à-dire la proportion des professeurs qui étaient à leur première année d'enseignement, la proportion se réduit à 10.8%.

* $T_a = \frac{A_1 \times 100}{P_1}$ ou

T_a = la proportion d'arrivants en pourcentage
A_1 = arrivées en 1964-65
P_1 = population totale en 1964-65

De l'ensemble des taux de mobilité du tableau 41, il ressort que le secteur catholique du Québec est un des plus mobiles. D'un côté, il peut sembler souhaitable qu'un maximum d'échanges s'effectue entre la société et le système scolaire; une telle mobilité peut être la garantie d'une éducation adaptée aux valeurs sans cesse changeantes des sociétés contemporaines. D'un autre côté, il est certain qu'une telle mobilité constitue un coût considérable, si on considère à la fois l'investissement représenté par ceux qui quittent l'enseignement et les sommes consacrées à ceux qu'il faut former pour les remplacer.

Tableau 41 - Taux des arrivées en 1964-65 dans le secteur public des 10 provinces canadiennes [1]

	63-64	*Départs (%)*		*Arrivées (%)*	
	Total	*Tn*	*Tn*	*Tb*	*Ta*
Québec (commissions scolaires catholiques)	48,193	15.4	8.1	23.4	21.8
Terre-Neuve	5,036	24.8	6.2	30.0	28.2
Ile-du-Prince-Édouard	1,132	14.6	3.0	15.7	15.2
Nouvelle-Écosse	7,423	10.6	2.9	13.1	12.7
Nouveau-Brunswick	6,358	(2)	3.4	17.7	17.1
Ontario	58,283	9.6	6.9	16.4	15.3
Manitoba	8,534	13.0	5.1	18.8	17.8
Saskatchewan	9,556	16.4	4.6	21.9	20.9
Alberta	13,884	12.3	5.9	18.0	17.5
Colombie-Britannique	14,067	11.3	5.8	17.4	16.4
Canada	172,466	12.9	5.2	19.3	17.0

1 B. F. S., Traitements et qualifications des instituteurs des écoles publiques élémentaires et secondaires 1964-65, (T81 — 202) p. 74
2 14.3% car le taux net des départs égale le taux brut des arrivées diminué du taux net de celle-ci.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Chapitre I

Le nouveau personnel 7

A - Les individus 8

a) caractéristiques non-professionnelles : 8

1. le sexe; 8
2. la situation de famille des laïce; 8
3. l'âge. 9

b) caractéristiques professionnelles : 10

1. occupation détenue en 1963-64; 10
2. fonction occupée en 1964-65; 11
3. niveau d'enseignement; 12
4. fonction occupée et niveau d'enseignement; 12
5. rémunération; 13
6. qualités professionnelles. 14

a) l'expérience des anciens enseignants 14

b) les diplômes 15

B - Le milieu de travail 18

1. le territoire géographique 18
2. la population de l'agglomération 20
3. le statut juridique de l'agglomération 20

b) milieu scolaire 21

1. le niveau de l'école 21
2. la grandeur de l'école 24
3. le sexe des élèves 25

Chapitre II

Les changements apportés par l'arrivée de nouveaux enseignants 27

A - Milieu et arrivées 28

a) la répartition géographique 28

b) le type urbain de milieu 32

1. la population de l'agglomération 32
2. le statut juridique de l'agglomération 33

c) la répartition dans le milieu scolaire 33

1. les écoles et le nombre de classes 33
2. le niveau d'enseignement 33

B - Effets des arrivées sur les caractéristiques individuelles de la population enseignante 34

a) les caractéristiques démographiques 34

1. le taux de féminité 34
2. l'état de vie 35

b) caractéristiques professionnelles 37

1. l'occupation 37
2. la rémunération 38
3. les qualités professionnelles 40

Annexe A 45

Conclusion 43

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

A - TABLEAUX

Tableau 1 - Composition des arrivées en 1963-64 et 1964-65 7
Tableau 2 - Composition des arrivées en 1964-65 8
Tableau 3 - Proportion de célibataires chez les enseignants laïcs 9
Tableau 4 - Arrivées selon l'âge 9
Tableau 5 - Arrivées selon l'occupation détenue en 1963-64 10
Tableau 6 - Arrivées selon la fonction occupée en 1964-65 11
Tableau 7 - Arrivées selon le niveau d'enseignement 12
Tableau 8 - Fonction occupée et niveau d'enseignement 13
Tableau 9 - Moyenne des salaires annuels des arrivants 13
Tableau 10 - Arrivées selon le salaire moyen et la fonction 14
Tableau 11 - Expérience moyenne des anciens enseignants (en années) 15
Tableau 12 - Arrivées selon le brevet officiel d'enseignement 16
Tableau 13 - Diplômes universitaires 16
Tableau 14 - Diplômes universitaires et les anciens et nouveaux enseignants 17
Tableau 15 - Diplômes universitaires 17
Tableau 16 - Arrivées dans les régions de Montréal et de Québec 18
Tableau 17 - Arrivées dans les agglomérations de 100,000 habitants et plus 20
Tableau 18 - Arrivées en milieu urbain et semi-urbain 21

Tableau 19 - Arrivées selon le niveau de l'école 22

Tableau 20 - Arrivées des anciens et nouveaux maîtres selon le niveau de l'école 22

Tableau 21 - Arrivées selon le sexe des élèves 24

Tableau 22 - Enseignants et élèves : 1963-64 et 1964-65 27

Tableau 23 - Accroissement net des enseignants dans les dix régions économiques 28

Tableau 24 - Départs et arrivées dans la région de Montréal et le reste de la province 32

Tableau 25 - Arrivées et départs selon la population de l'agglomération 32

Tableau 26 - Arrivées et départs selon le type du milieu 33

Tableau 27 - Arrivées et départs selon la grandeur des écoles 34

Tableau 28 - Arrivées et départs selon le niveau d'enseignement 34

Tableau 29 - Accroissement comparé des élèves et des maîtres 35

Tableau 30 - Arrivées et départs selon le sexe 35

Tableau 31 - Arrivées et départs selon le sexe et l'état de vie 36

Tableau 32 - Augmentation nette des diverses catégories d'enseignants 36

Tableau 33 - Les enseignants selon la fonction 37

Tableau 34 - Arrivées et départs selon l'état de vie, le sexe et la fonction 38

Tableau 35 - Salaires versés en 1963-64 et 1964-65 39

Tableau 36 - Salaires en 1963-64 et augmentations en 1964-65 39

Tableau 37 - Fonctions et salaires des religieux. 40

Tableau 38 - Evolution des brevets 40

Tableau 39 - Evolution du nombre de diplômés universitaires 41

Tableau 40 - Taux d'arrivées et de départs des diplômés universitaires 41

Tableau 41 - Taux des arrivées en 1964-65 dans le secteur public des 10 provinces canadiennes 46

B - GRAPHIQUES

Graphique I - Arrivées des laïcs selon la population de l'agglomération 19

Graphique II - Arrivées des laïcs selon le nombre de classes 23

Graphique III - Nombre d'élèves par professeur de 1950 à 1964 29

Graphique IV - Taux d'augmentation des élèves 30

Graphique V - Taux d'augmentation des enseignants 31

19-1002